

# POITOU-CHARENTES DEUX-SEVRES

# BILAN SCIENTIFIQUE

## Tableau des opérations autorisées

**2 0 1 0**

N°	N° National	Identification de l'opération	Nom	Prénom	Organisme	Type d'opération	Notices
1	205101	AIFFRES - ZAC Bâtipolis - zone 1	SERGEANT	Frédéric	INRAP	SP	
2	205168	AIFFRES - ZAC Bâtipolis - zone 2	MOIZAN	EMMANUEL	INRAP	SP	X
3	204675	AIFFRES - ZAC Bâtipolis - zone 3	POUPONNOT	Guillaume	INRAP	SP	X
4	205074	ARDIN - Église Notre Dame	BOUVART	Patrick	EP	SD	
5	205026	BESSINES - Le Gros Buisson	SANGLAR	Valérie	INRAP	OPD	X
6	205043	BRESSUIRE - Chapelle Saint-Cyprien	BOUVART	Patrick	EP	SD	
7	205072	CERIZAY - Parc d'activité de La Gondromière	BARBIER	Emmanuel	INRAP	OPD	X
8	205044	COULON - La Prée	ROUSSEAU	Jérôme	INRAP	OPD	X
9	205054	COULON - Les Grands Champs	LECONTE	Sonia	INRAP	OPD	X
10	204959	ÉCHIRÉ - Château du Coudray-Salbart - Tour de Bois-Berthier	MONTIGNY	Adrien	INRAP	SP	X
11	204975	ENSIGNÉ - Prospection Inventaire	AUDÉ	Jean-Luc	BEN	PRD	
12	205100	ÉPANNES - Les Jardins de Ribray	VACHER	Stéphane	INRAP	SP	X
13	205130	FAYE-L'ABBESSE - Le Pâtis de l'Auraire	BOLLE	Annie	INRAP	OPD	X
14	205169	FAYE-L'ABBESSE - Les Fosses	BOLLE	Annie	INRAP	OPD	X
15	205084	FAYE-SUR-ARDIN - Rue du Buisson Robert	BARBIER	Emmanuel	INRAP	OPD	X
16	205142	LA CRÈCHE - Route de l'ancienne laiterie	MONTIGNY	Adrien	INRAP	OPD	X
17	204997	MAULÉON - Logis Saint-Mélaine, prospection géophysique	PIAT	Jean-Luc	EP	PMS	
18	205115	MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON – Les Chairacles	VACHER	Stéphane	INRAP	OPD	X
19	204891	MELLE - 3, rue de Villiers	BODIN	Gérard	BEN	SU	X
20	205008	MELLE - Église Sainte Hilaire	BOUVART	Patrick	EP	SD	
21	205012	MELLE - La Fosse aux chevaux	JÉGOUZO	Anne	INRAP	OPD	X
22	204944	MELLE - Paléométallurgies et expérimentations	TÉREYGEOL	Florian	CNRS	PCR	X
23	204903	NIORT - 1, rue Porte Saint-Jean	BODIN	Gérard	BEN	SU	X
24	205051	NIORT - 37, rue Saint-Symphorien	BARBIER	Emmanuel	INRAP	OPD	X
25	205062	NIORT - Les Capucins	TASSIN	Aurélie	EP	SP	X
26	205132	NIORT - Place du Donjon	MONTIGNY	Adrien	INRAP	OPD	X
27	205170	NIORT - Rue Alsace Lorraine	JÉGOUZO	Anne	INRAP	OPD	X
28	205141	NIORT - ZAC Pôle sport	BOLLE	Annie	INRAP	OPD	X
29	205041	NIORT - Rue du Bas Sablonnier	CONNET	Nelly	INRAP	OPD	X
30	205040	POMPAIRE - La Garlière	BARBIER	Emmanuel	INRAP	OPD	X
31	204932	PRISSÉ-LA-CHARRIÈRE - Tumulus C de Péré	LAPORTE	Luc	CNRS	FP	X
32	204931	ROM - Le Parc	MALÉCOT	Ludovic	COL	SD	X
33	204930	SAINT-GÉNARD - Prieuré Saint-Génard	BOUVART	Patrick	EP	FP	X
34	205171	SAINT-SYMPHORIEN - Les Pierrailleuses	ROUSSEAU	Jérôme	INRAP	OPD	X
35	205042	SAINTE-ÉANNE - Les Hauts de Rochefort	LAVOIX	Gaëlle	INRAP	OPD	X
36	205172	USSEAU - 3, rue de la Laiterie	LECONTE	Sonia	INRAP	SP	
37	205045	USSEAU - 3, rue de la Laiterie	SCUILLER	Christian	INRAP	OPD	X
38	204943	VIENNAY - La Chagnasse	SAINT-DIDIER	Guillaume	DOC	SD	X
	204922	Prospection Aérienne Sud Deux Sèvres, Nord Charente, Sud Vienne et Est Charente Maritime	AUDÉ	Jean-Luc	BEN	PRD	
	204917	Prospection inventaire sur les cantons de Melle, Lusseray et Tillou	BRUN	Anne	BEN	PRD	X
	204918	Prospection inventaire - Pays Mellois	BODIN	Gérard	BEN	PRD	X
	204921	Prospection sur l'arrondissement de Niort et ses environs	THÉBAULT	Christian	BEN	PRD	
	204920	Prospection dans la Forêt de Chizé	MESSIER-RAMOS	Monique	BEN	PRD	

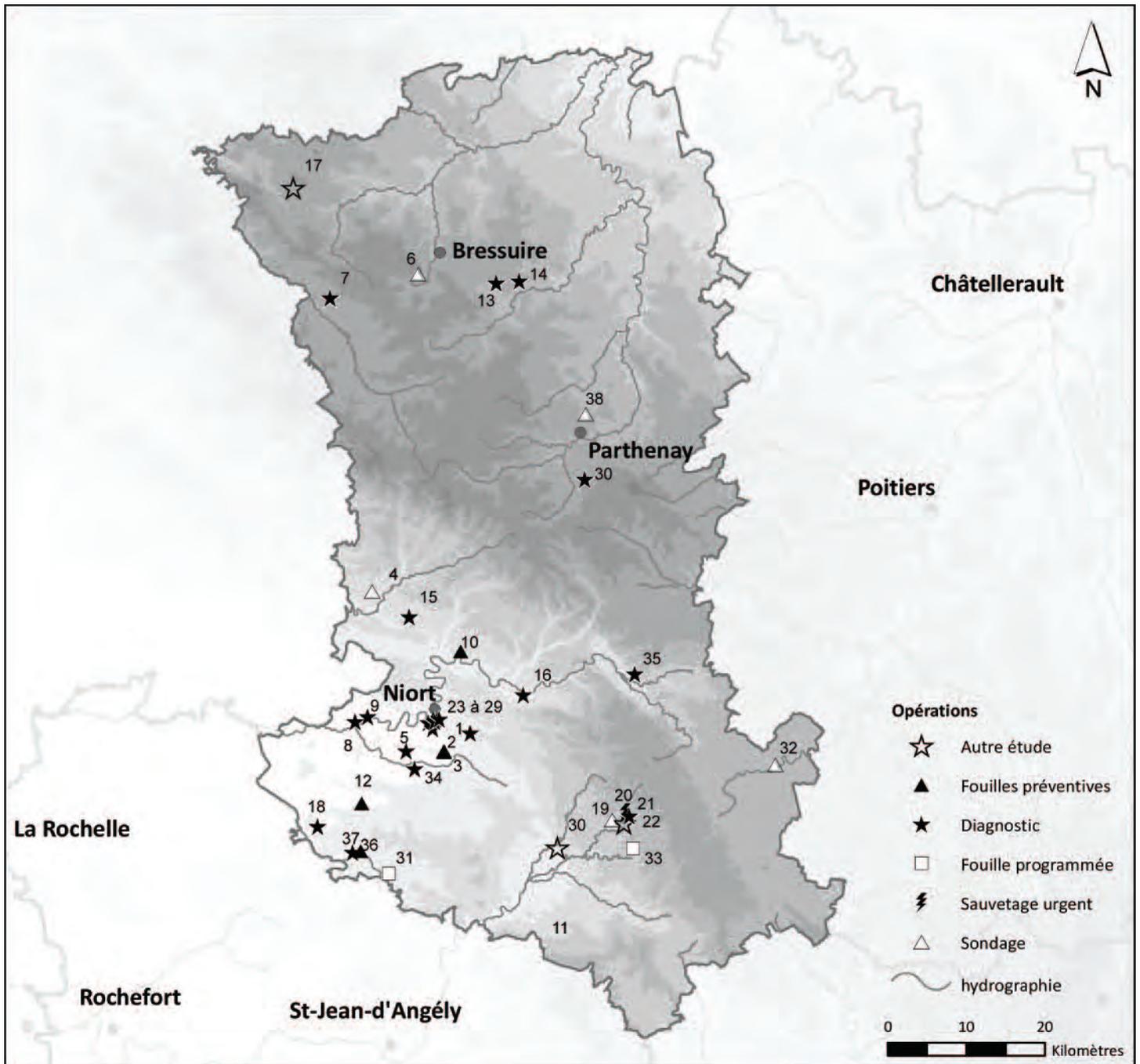


# POITOU-CHARENTES DEUX-SEVRES

## Carte des opérations autorisées

# BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 0



Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 0

Antiquité

AIFFRES  
ZAC Bâtipolis - Zone 2

En préalable à l'aménagement de la ZAC Bâtipolis par la société Deux-Sèvres Aménagement (SAEML) à Aiffres (79), au sud de l'agglomération niortaise, un diagnostic archéologique (Pouponnot, 2008) a permis d'identifier un site occupé durant trois périodes distinctes : le second âge du Fer, la période gallo-romaine et le Moyen Âge.

La fouille du site antique (de septembre à décembre 2010) a confirmé la présence d'un domaine rural d'une superficie d'environ 1 hectare. Cet établissement est délimité par un fossé d'enclos quadrangulaire (large de 2,50 m et profond de 1,30 m en moyenne) présentant deux entrées. L'une au nord est signalée par deux fossés parallèles. La deuxième, située à l'angle sud-est de l'enclos, prend la forme d'un empiècement de 5 m de large établi sur le fossé.

Cet espace clos du domaine est divisé en trois zones. Une à l'est est consacrée à l'habitat. Installées sur un léger relief naturel, les fondations d'un bâtiment de 13 m de long sur 8 m de large ont été mises au jour. A l'intérieur, de façon résiduelle, des niveaux de sol ont été dégagés, ainsi que des trous de poteaux révélant son architecture. En péri-

phérie de l'édifice, une cour accueille diverses constructions : des greniers à grains, un four à chaux et quelques structures fossoyées. A l'ouest, une seconde zone regroupe des vestiges liés à l'artisanat, au stockage et certainement à l'élevage. Des bâtiments sur poteaux plantés (granges, greniers et ateliers) s'organisent le long du fossé d'enclos. La plupart de ces structures a conservé des vestiges de cloisons ou de sols livrant un mobilier abondant. Une trame de fossés parcellaires structure cette zone densément occupée.

Au centre, un vaste espace apparaît dédié à la circulation. L'indigence des vestiges archéologiques pourrait indiquer la présence d'un axe de circulation reliant l'entrée nord et desservant l'ensemble de l'établissement.

Ce domaine est installé durant la deuxième moitié du Ier siècle de notre ère. Il fonctionne probablement pendant quelques décennies. Aux IVe et Ve siècles de notre ère, une occupation ponctuelle est attestée.

Emmanuel MOIZAN et Valérie SANGLAR

Moyen Âge

AIFFRES  
ZAC Bâtipolis - Zone 3

Cette opération de fouille, menée par une équipe de l'Inrap, s'est déroulée du 6 septembre au 8 octobre. Elle fait suite à un diagnostic réalisé au printemps 2008 qui avait permis de mettre en évidence une importante occupation gauloise se développant sur plus de 15 hectares, deux indices de sites datant de la période antique ainsi que plusieurs indices d'occupations appartenant à la période médiévale.

Ces derniers étaient vraisemblablement à mettre en relation avec une motte castrale, située à moins de 300 m, au sud. Cependant la plupart étant très ténus (une demi-dou-

zaine de structures au maximum à chaque fois), la prescription émise par le Service Régional de l'Archéologie n'a porté que sur le site qui, avec plus d'une vingtaine de fosses, paraissait le plus développé.

D'une superficie de 2500 m<sup>2</sup>, le décapage a révélé que la plupart des structures composant cette occupation avait été vue lors du diagnostic. Il s'agit exclusivement de fosses et de silos. Quelques rares trous de poteau ont été mis au jour, mais ils ne dessinent aucun plan pouvant être interprété comme des unités d'habitation.

Bien que peu développé, le site a cependant livré des éléments mobiliers nombreux et variés : céramique, faune, coquillages ainsi que quelques objets métalliques (clef, fragment de fer à cheval, monnaie). La présence de graines carbonisées dans le comblement de plusieurs structures semble attester la vocation agricole de l'ensemble. Même si l'étude ne fait que commencer, le lot céramique mis au jour, daté du XI<sup>e</sup> siècle, est homogène et s'inscrit dans la tradition potière de la région de Niort et du sud de la Vendée.

Ce site présente donc les mêmes caractéristiques que les autres indices découverts lors de la campagne de diagnostic : une occupation peu développée et limitée dans le temps. Uniquement représentées par quelques structures de stockage, elles pouvaient être alors interprétées comme les limites septentrionales de l'exploitation agricole en liaison avec la motte castrale. Les premiers éléments étudiés semblent confirmer cette hypothèse.

Guillaume POUPONNOT

Antiquité

## BESSINES Le Gros Buisson

Le projet d'aménagement d'un parc d'activités sur la commune de Bessines, au lieu dit « Le Gros Buisson » a révélé les traces d'une occupation d'époque romaine. Ces vestiges situés en limite d'emprise, prennent la forme de structures fossoyées (enclos et fosses) assez arasées. D'autres structures attribuées à du parcellaire complètent cet ensemble.

trophe à la ville de Niort, la commune de Bessines recense sur son territoire, plusieurs sites de l'âge du Fer.

Les indices mis au jour lors de ce diagnostic permettent de redéfinir l'étendue de l'occupation archéologique sur la commune de Bessines.

Ces découvertes s'inscrivent dans un contexte archéologiquement riche. Située à l'entrée du marais poitevin, limi-

Valérie SANGLAR

Antiquité

Moyen Âge

## CERIZAY Parc d'activité de la Gondromière

Un projet de parc économique situé au sud de la ville de Cerizay sur une superficie relativement importante (50 330 m<sup>2</sup>) a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique.

Cette région de bocage située dans le nord de l'actuel département des Deux-Sèvres présente de rares indices d'occupation dus essentiellement à la relative faiblesse des aménagements. Des opérations récentes réalisées dans le cadre de tracés routiers (Cholet-Bressuire) ont toutefois permis de pallier ce défaut d'informations et confirmé, par ailleurs, la préservation de sites archéologiques pour différentes périodes.

Les tranchées réalisées dans le cadre du diagnostic archéologique participent au développement de cet argumentaire. En effet deux sites distincts ont été observés dans l'emprise des différents sondages.

dont les tracés irréguliers n'aident pas à la définition d'entités cohérentes. Deux types d'occupation semblent se distinguer au sein de cet espace. L'une se manifeste sous la forme d'une fosse difforme autour de laquelle se développe un ensemble de trous de poteaux. L'autre se traduit surtout par le maintien d'une fosse dépotoir qui a livré l'essentiel du mobilier. Le cadre de l'opération n'a pas permis de définir le statut de cette occupation (ferme ?) qui s'étend en dehors de l'emprise du projet.

Le second site découvert appartient à la période médiévale. Localisé au sud-ouest de la première occupation, son développement s'effectue sur le même fond de vallon. Il s'agit vraisemblablement d'une structure légère sur poteaux complétée, à l'ouest, par un fossé de drainage. Le statut de cette installation relativement isolée n'a pas pu être précisé dans le cadre de l'opération.

Le premier est situé sur les marges nord-est du projet en fond de vallon où se développe un ensemble de fossés

Emmanuel BARBIER

Antiquité  
Moyen Âge

## COULON La Prée

Un projet d'aménagement de lotissement au lieu-dit « la Prée » à Coulon (Deux-Sèvres) est à l'origine du diagnostic archéologique, sur une surface de 18 512 m<sup>2</sup>. Les recherches sur le terrain se sont déroulées du 11 au 14 janvier 2010.

Cette opération a révélé peu de structures archéologiques. Un petit fossé rectiligne, localisé sous une levée de terre (relief d'un ancien parcellaire encore conservé plus à l'ouest et hors emprise, sous la forme d'un talus arboré), pourrait être daté de l'époque gallo-romaine d'après quelques ves-

tiges céramiques qui y sont associés, même si la présence de *tegulae* et d'un fragment d'*imbrex* peut également indiquer une occupation plus tardive du haut Moyen Âge.

Deux tessons protohistoriques ont pu être piégés dans l'excavation tandis que les restes de faune (cheval et bœuf) sont de chronologie indéterminée. Un autre étroit fossé, sensiblement rectiligne, pourrait être interprété comme une limite parcellaire.

Jérôme ROUSSEAU

Âge du Fer  
Antiquité

## COULON Les Grands Champs

Moyen Âge

Le diagnostic archéologique réalisé aux « Grands Champs », sur la commune de Coulon, a permis de mettre en évidence les vestiges d'une occupation rurale gauloise de la fin de l'âge du Fer et du tout début de l'époque antique (IIe-1er siècles av. J.-C.), ainsi que des indices de site (deux fosses) se rapportant à l'époque carolingienne.

L'établissement domine la plaine alluviale de la Sèvre niortaise, signalant l'extrémité orientale du Marais Poitevin. L'occupation gauloise mise au jour se situe plus particulièrement au sud et à l'est de l'emprise, sur une surface de plus de 2 ha, à la base d'un léger promontoire (10 à 14 m d'altitude NGF). Les vestiges devaient se développer plus à l'ouest, au sud et à l'est, respectivement sous le lotissement et sous la route (D 123), actuels.

En l'état, le secteur méridional semble le mieux structuré. Les fossés y forment un réseau cohérent, organisé selon

une trame orthogonale. L'espace déterminé par ces derniers est occupé par des fosses et des trous de poteau qui évoquent une zone d'habitat. Tandis qu'à l'est, la découverte de structures de combustion permet d'envisager des activités artisanales et/ou domestiques.

Ces vestiges suggèrent l'existence d'une ferme indigène (vue partiellement), occupée sur plusieurs générations. Occupation qui pourrait perdurer jusqu'au 1er siècle avant J.-C.

En l'absence d'une fouille exhaustive, la nature du site et sa fonction demeurent encore incertaines. L'étude du mobilier archéologique a par ailleurs souligné quelques traits originaux du vaisselier par rapport aux assemblages locaux connus. Il conviendrait d'en étudier les causes.

Sonia LECONTE

Moyen Âge

## ÉCHIRÉ Château du Coudray-Salbart Tour de Bois-Berthier

Depuis une trentaine d'années, des travaux de restauration, très occasionnellement précédés de sondages archéologiques, ont été réalisés sur le château du Coudray-Salbart soit par des entreprises soit par le chantier de bénévoles de l'association locale « Les Amis du Coudray-Salbart », sous la direction de François Jeanneau, Architecte en Chef des Monuments Historiques, et pour le compte du propriétaire privé Monsieur Dudresnay.

Le rachat récent du château par la Communauté d'agglomération de Niort a permis d'engager un programme d'ensemble cohérent et pluriannuel de restauration des murailles et des tours, sur un projet présenté par F. Jeanneau, A.C.M.H. Ce projet est divisé en trois tranches composées chacune de trois phases.

Les travaux de restauration de la première tranche, réa-



Échiré, château du Coudray-Salbart : vue de l'un des murs mis au jour au sommet de la tour Bois-Berthier (cliché : A. Montigny).

lisés par l'entreprise Somebat ont porté en premier lieu sur les élévations de la tour du Portal, dont le sommet avait déjà été en partie restauré en 1981 (Soporen). Ils se sont poursuivis par la restauration de la courtine occidentale puis par celle de la Grosse-Tour qui ont fait l'objet d'un suivi archéologique.

La deuxième tranche commence par la restauration de la tour Bois-Berthier qui devrait être suivie par celle de la tour du Moulin, puis celle de la courtine sud. Les travaux de maçonnerie de la tranche en cours sont réalisés par l'entreprise Quelin.

La tour Bois-Berthier défend l'angle nord/ouest du château du Coudray-Salbart, elle correspond à l'un des deux points de liaison avec la muraille de la basse-cour. Il s'agit d'une tour de plan circulaire d'un diamètre d'environ 11 mètres et d'une hauteur de 25 mètres depuis le fond du fossé nord. Elle conserve deux étages de salles voûtées qui étaient surmontés d'un niveau sommital jusqu'alors très difficilement accessible.

Cette tour est érigée sur une base pleine et talutée. Sa première salle se situe approximativement au niveau de la cour intérieure du château. Son accès se fait par une porte s'ouvrant dans la gaine défensive dans l'angle formé par les courtines nord et ouest. Cette salle de plan carré, couverte par une voûte en berceau brisé, présente des éléments défensifs ainsi que des aménagements résidentiels. Elle est en effet dotée de trois archères à niches tournées vers l'est, le nord et l'ouest assurant ainsi la défense des pieds des murs nord du château et de la basse-cour. Cette sal-

le est également pourvue d'une cheminée du côté nord et d'une latrine s'ouvrant dans le couloir d'accès.

La circulation entre les différents niveaux était rendue possible par un escalier à vis installé du côté sud et éclairé par quatre fentes de jours.

Le deuxième niveau est radicalement différent. Il présente un plan octogonal. Il est couvert d'une voûte d'ogives bombée à huit quartiers. Sur les huit côtés de la salle, quatre sont percés d'ouvertures étroites (très peu fonctionnelles pour des archères), deux par des portes, un par une baie, le dernier est aveugle. L'une des portes correspond à l'escalier en vis et la seconde permet un accès direct au sommet des courtines nord et ouest.

Son étude a débuté en juin 2009 après la mise en place des échafaudages et ne devrait s'achever qu'après leur démontage. Elle se déroule en plusieurs phases en fonction de l'avancée des travaux de restauration. Ces phases consistent aussi bien en des interventions allant jusqu'à quatre semaines avec plusieurs agents de l'Inrap qu'en des passages beaucoup plus limités réalisés uniquement par le responsable d'opération.

Le but de cette intervention archéologique était de documenter la méthode de construction et d'évolution de cette tour. Le travail sur les élévations a donc porté sur la recherche de données relatives à la construction de cet édifice telles que des traces de boulins, des marques lapidaires, des indices de phase de construction... L'identification de reprises ponctuelles témoignant de l'évolution de cette tour constituait également l'un des buts de cette étude. La fouille du sommet de la tour et l'ouverture de sondages ont été réalisées manuellement.

La phase terrain de cette étude n'étant pas achevée, les premiers résultats présentés dans cette notice ne concernent que la fouille du sommet de la tour et l'ouverture d'un sondage dans la salle du premier niveau.

La fouille du sommet de cette tour a permis de mettre en évidence la présence de vestiges liés à la gestion des eaux pluviales. Si un corbeau de pierre appartenant à cet ensemble était aisément visible depuis la cour du château, il était généralement interprété comme étant un support de hourd ou de machicolis.

Ces éléments, situés à l'ouest de la tour, sont constitués par différentes pierres dont l'état de conservation est très variable. Les éléments les plus nombreux correspondent à des dalles de récupérations ayant pour fonction de guider les eaux pluviales vers un exutoire partiellement conservé.

La présence et la disposition de ces blocs montrent qu'au moment de leur mise en place la tour de Bois-Berthier n'était pas destinée à recevoir une toiture. Son sommet devait correspondre à une terrasse présentant une pente régulière de l'intérieur vers l'extérieur. La forme de ces blocs montre qu'ils étaient installés selon un plan rayonnant limitant ainsi la largeur des joints les séparant ce qui devait assurer une meilleure étanchéité. En raison de l'état de conserva-

tion de la tour, il est impossible de savoir si d'autres exutoires venaient compléter cet ensemble. Ce dispositif diffère donc de ce qui a été observé au sommet de la Tour-Double. Sur cette dernière, les chenaux devaient se trouver au sommet du mur, juste en dessous de la toiture dont ils recueillaient les eaux.

Le seul niveau observé pouvant correspondre au sol de la partie centrale de la tour est une épaisse couche argileuse mise en évidence au contact des éléments d'évacuation des eaux pluviales. Reposant directement sur l'arase maçonnée de la tour, elle n'a été observée que sur une surface restreinte. Son aspect très homogène permet de supposer qu'il s'agit d'un apport lié à l'état initial du sommet de la tour. Elle avait certainement pour but de faire une sorte de chape peu perméable. Il n'est toutefois pas possible de savoir si elle servait de lit de pose à un sol empierré, ou si elle correspondait au revêtement de surface du sommet de la tour, c'est ce que peut laisser penser un texte de 1460 qui nous dit que la tour est « *par le dessus toute pavée de terre* ».

La dernière occupation identifiée au sommet de cette tour correspond à la présence d'une construction modeste dont des bases de murs subsistent. La présence de nombreuses tuiles, ainsi que leur position stratigraphique, montre que ces maçonneries fonctionnaient avec une toiture. En raison du fort degré d'arasement du sommet de cette tour seuls deux murs perpendiculaires ont pu être observés. Plusieurs éléments témoignant d'une occupation fonctionnant avec ces murs ont pu être mis au jour. Parmi ceux-ci il faut souligner la présence d'un foyer, simple zone rubéfiée, à côté duquel plusieurs éléments de mobilier ont été mis au jour. L'étude de ces divers éléments (céramiques, métal, os de faune) est actuellement en cours.

La présence de ces aménagements est pour le moins surprenante. Elle indique qu'après une destruction partielle, volontaire ou non, de la partie supérieure de cette tour, il est nécessaire d'y rétablir des aménagements permettant de s'installer dans de relativement bonnes conditions. Hormis une fonction défensive, tout au moins de surveillance, il est difficile d'imaginer un autre intérêt à cette construction.

De manière à vérifier certaines hypothèses liées à l'observation des élévations de la tour Bois-Berthier, un sondage a été réalisé dans le sol de la salle du premier niveau. Celui-ci a permis de mettre au jour un tronçon de muraille antérieure à la construction de la tour. Ce mur, qui correspond au prolongement de la muraille nord du château, a conservé les vestiges d'une archère à niche.

La présence de cette maçonnerie soulève de nouvelles hypothèses quant à l'organisation générale du château primitif et de sa basse-cour. Elle vient également remettre en



Échiré, château du Coudray-Salbart : vue partielle de la muraille dégagée dans la salle du premier niveau de la tour Bois-Berthier (cliché : A. Montigny).

cause ou compléter certains aspects du schéma évolutif concernant l'ensemble du site.

Ce tronçon de mur permet en effet de penser que la muraille nord de l'actuel château correspond en fait au mur nord de la basse-cour de la première fortification. Dans cette hypothèse, la basse-cour primitive se serait développée au nord et à l'ouest du château. Lors de son agrandissement, le château aurait quasiment doublé sa surface en gagnant sur la basse-cour primitive. Celle-ci étant fortement rétrécie, il a sans doute été nécessaire de l'agrandir jusqu'à atteindre la configuration qui est encore la sienne.

Seuls des sondages complémentaires permettraient de vérifier le nouveau schéma évolutif qui commence à se dessiner.

Adrien MONTIGNY

# ÉPANNES

## Les jardins de Ribray

Le site a été diagnostiqué en 2008 et fouillé de début septembre à début novembre 2010. Les résultats présentés ici sont donc les premières observations issues du travail de terrain, l'étude n'en étant qu'à ses prémises.

La surface étudiée est d'environ 6 000 m<sup>2</sup>. Elle est localisée en bordure sud-est du marais poitevin. Le sol décapé se situe à la jonction du plateau calcaire et de formations alluviales correspondant à un faciès de débordement en plaine d'inondation, sédiment limoneux argileux ocre jaune.

Le décapage a permis de mettre en évidence dans la partie sud, à la jonction entre le calcaire et les formations alluviales, un ensemble très dense de trous de poteaux rassemblant environ 500 occurrences dont certaines présentent une organisation. Seule la limite nord de l'extension de ces structures est connue, l'occupation du site se poursuit hors emprise de la fouille vers le sud, l'est et l'ouest. Malgré la densité de structures et le recoupement probable de bâtiments, des aménagements de type grenier sur 4 poteaux et un grand bâtiment de 13 m de long et 5 m de large présentant une extrémité arrondie sont discernables. Ce dernier regroupe 35 trous de poteaux séparant la surface interne en différentes unités.

Une étude plus poussée de ce secteur (répartition, diamètre, présence de calage, profondeur...) devrait permettre d'identifier d'autres bâtiments.



Épannes, Les jardins de Ribray : vue de la fouille de la fosse 53 recoupée à gauche par les fosses modernes (cliché : S. Vacher).

Au nord, des fosses modernes (extraction de sédiment) et une vaste fosse polylobée ont été mises au jour, cette dernière est séparée de l'ensemble précédent par un espace vide d'environ 45 m de long. Elle a été reconnue sur environ 80 m<sup>2</sup> et a au maximum une profondeur d'un mètre. Elle est recoupée dans sa partie est par une vaste fosse d'extraction moderne. Le fond est très irrégulier marquant des alvéoles.



Épannes, Les jardins de Ribray : structure 53 en cours de fouille (cliché : S. Vacher).

Ces aménagements sont attribuables chronologiquement au Bronze final et quelques structures ont livré du mobilier du Bronze ancien. Les trous de poteau ont livré ou non de petits ensembles de matériel, essentiellement de la céramique. Trois d'entre eux se distinguent des autres aménagements, l'un par un dépôt de faune, le second a été calibré pour recevoir le fond d'un vase dans lequel se trouvait une partie de son bord, enfin, le dernier a servi à l'érection d'un bloc de calcaire.

La majeure partie du mobilier est issue de la grande fosse, structure 53, et plus particulièrement de son comblement supérieur. La fosse a été fouillée par m<sup>2</sup> en quinconce afin d'observer sa dynamique de remplissage sur un maximum de coupes. Le remplissage inférieur évoque le comblement naturel en aire ouverte d'une structure ayant pu servir à l'extraction de matériau, pour la fabrication de torchis.

Dans un second temps, la dépression a servi vraisemblablement de dépotoir durant un période courte, voire marquant un événement ponctuel. Le sédiment y est brun foncé à noirâtre montrant des apports organiques importants. On retrouve, outre le matériel céramique, du mobilier en bronze, épingle, perles, poignard, fragments de récipients et déchets divers, une perle en verre, des fragments de bracelets en lignite dont certains portent des traces de perforation, de la faune dont des os travaillés, quelques coquillages marins, coques, patelles..., des objets lithiques, fragment de meule en granit, outils en silex, du torchis et des fusaiöles ovoïdes. L'ensemble caractérise des apports liés à une occupation domestique.

La céramique est très abondante. Bien que les comptages ne soient pas achevés, le nombre de fragments devrait dépasser les 10 000 et devrait approcher ou dépasser un poids de 100 kg. La céramique montre une grande homogénéité des formes, des pâtes et des décors. Quelques rares tessons présentent un dégraissant siliceux micacé indiquant une provenance exogène.



Épannes, Les jardins de Ribray : structure 53 en fin de fouille  
(cliché : S. Vacher).

Le répertoire des formes regroupe des assiettes et des plats creux, parfois pourvus de rebords facettés, de décors internes incisés et une enduction rouge. Cette dernière est

présente aussi sur deux petits vases à panse ovoïdes, parfois décorés aussi de registres d'incisions. On notera également la présence de jattes à col subvertical ou de grands vases de stockage dont la jonction col/panse peut être marquée par des cordons digités.

Cet ensemble est attribuable au Bronze final IIIb ou au Hallstatt B2/B3. Le site, par son corpus céramique, devrait permettre d'établir une référence régionale qui sera à comparer au mobilier de la même période exhumé sur le site du Coteau de Montigné à Coulon, site localisé à dix kilomètres au nord d'Épannes, toujours en bordure du marais.

Des prélèvements pour tamisage ont été réalisés, non traités à ce jour, dans différentes structures et en particulier la fosse 53 afin de rechercher des macrorestes, graines et restes ichtyologiques.

Stéphane VACHER

---

## FAYE-L'ABESSE

### Les Pâtis de l'Auraire

Le site retenu pour la construction du futur hôpital Nord Deux-Sèvres se trouve en limite ouest de la commune de Faye-l'Abbesse, soit à 2,5 km du bourg, en direction de Bressuire. La zone d'une superficie de 22 ha n'a fait l'objet d'un diagnostic archéologique que sur la partie susceptible d'être aménagée, représentant une superficie de 14 ha. Situés dans le bocage, les terrains correspondent à des zones cultivées et des prairies, les parcelles sont souvent délimitées par des haies. Certains chênes abritent des espèces protégées : le Pique-prune (*Osmoderma eremita*) et le Grand Capricorne (*cerambyx cerdo*).

Le terrain présente une déclivité nord-est/sud-ouest d'environ 22 m (de 143 m à 165 m NGF). Le substrat géologique est constitué de granite ponctuellement recouvert par des altérites et par des sédiments fluviatiles. Ces dépôts (sables et cailloutis) proviennent d'un paléo-fleuve yprésien (Éocène inférieur) nommé « Ypresis ». L'étude des

pollens fossiles et des troncs silicifiés retrouvés à l'embouchure du fleuve et sur ses rives, notamment à Faye-l'Abbesse, permettent de connaître le paysage et la végétation de cette période géologique. Le climat, chaud et humide, a permis le développement d'une végétation luxuriante comprenant palmiers et palétuviers. Des fragments fossiles de crocodiles ont été retrouvés dans les environs aux abords de ce large fleuve dont les traces sont bien identifiées entre Poitiers et Bressuire.

Le diagnostic révèle la présence de structures éparses, peu nombreuses et non datées. Malgré quelques « concentrations » d'anomalies ou de structures véritables, aucun site n'est identifié. Quelques fossés dont l'orientation suit le pendage du terrain correspondent à des drains.

Annie BOLLE

---

## FAYE-L'ABESSE

### Les Fosses

Un projet de lotissement communal en limite nord-est du bourg de Faye-l'Abbesse a motivé un diagnostic archéologique. Le village possède un riche patrimoine archéologique, notamment par la présence d'une agglomération antique au sud-est du bourg actuel. Installée le long de l'axe Poitiers-Nantes et à l'intersection de plusieurs voies, cette agglomération a donné lieu à des fouilles au XIXe siècle qui ont également porté sur un sanctuaire. L'étude du mo-

bilier métallique provenant du sanctuaire a permis de distinguer plusieurs phases d'occupation du IIIe siècle av. notre ère jusqu'à la fin du IVe siècle ap. JC.

Dans le bourg actuel, aucun élément n'indique une occupation antérieure à l'époque carolingienne. Le bourg est cité en 873 dans la donation de Saint-Jouin (Ledain 1902).

Les sondages ouverts à l'emplacement du futur lotissement indiquent clairement que l'agglomération antique ne s'étendait pas jusque-là. Quelques fosses ont été observées mais aucun mobilier n'y a été recueilli. La proximité d'un fossé

de parcellaire récent présentant un comblement similaire suggère une contemporanéité.

Annie BOLLE

Moyen Âge

## FAYE-SUR-ARDIN Rue du Buisson Robert

Un projet de construction situé sur la commune de Faye-sur-Ardin entre le bourg actuel et l'église dédiée à Saint-Vivien a contraint à la réalisation d'un diagnostic archéologique. Le village s'est développé au nord de la plaine calcaire de Niort (Deux-Sèvres) découpée par de nombreuses vallées. Le bourg est assis sur un plateau dominant l'une de ces vallées sèches, la *Vallée d'Ardin*.



Faye-sur-Ardin, rue du Buisson Robert : vue générale de la voirie  
(cliché : L. Villaverde).

La topographie générale du lieu rend compte d'une anomalie en présentant deux ensembles distincts : le bourg actuel, d'une part, et l'église paroissiale attribuée au XIII<sup>e</sup> siècle, d'autre part. Celle-ci est actuellement détachée du bourg dont le centre est distant de plus de 300 m. La réalisation récente (Barbier, 2009) d'une fouille archéologique située au nord-ouest de la parcelle dans l'emprise d'un projet immobilier (5000 m<sup>2</sup>) a enfin permis de documenter cette observation. Celle-ci a révélé un ensemble complexe

composé de bâtiments, de plus d'une centaine de silos et de fosses diverses associées à un artisanat concentré sur la mouture. Cet habitat, parmi lequel de nombreuses inhumations furent observées, semble se développer à partir du VII<sup>e</sup> siècle de part et d'autre d'une voirie établie vraisemblablement dès la période Antique. Cette occupation s'interrompt vers le XIII<sup>e</sup> siècle.

L'emprise du nouveau projet de construction située face à l'église (80 m) et à moins de 45 m du site a donc nécessité la réalisation d'une évaluation archéologique préalable.

Les deux tranchées du diagnostic réalisées dans la section constructible (2 444 m<sup>2</sup>) confirment l'extension de l'occupation médiévale. Trois types de vestiges ont pu être dégagés : silos ; voiries associés à des fossés parcellaires ainsi que de nombreux indices relatifs à une occupation domestique (foyers, trous de poteaux, empièvements... etc).

Les premiers consistent en des fosses difformes faiblement excavées et associées à de probables solins. Le maintien de plaques foyères limitrophes suggère la présence d'un habitat composé d'au moins un bâtiment sur solins dont le plan n'a pas pu être appréhendé dans le cadre de la tranchée du diagnostic. Le mobilier céramique prélevé aux abords de cette seule structure permet d'attribuer l'ensemble à la période médiévale (X-XI<sup>e</sup> siècle). Le mobilier céramique prélevé durant cette première intervention fait état d'une occupation établie entre le VII<sup>e</sup> siècle et le XIII<sup>e</sup> siècle, confirmant ainsi les observations réalisées sur le site limitrophe.

L'emprise du terrain constructible a donc fait l'objet d'une prescription de fouille rapidement instruite afin d'assurer un démarrage rapide du chantier assuré courant octobre 2010.

Le chantier achevé au début du mois de décembre de l'année 2010 a révélé un ensemble de structures (environ 200) excavées pour la plupart.

Quatre grands ensembles ont pu être identifiés complétant d'autant les observations réalisées sur le site d'habitat situé au nord-est.

Le premier est constitué par un ensemble de trous de poteaux associé à une sablière basse. Ces derniers participent à la délimitation d'une structure bâtie sur poteaux à proximité de laquelle fut dégagé un four domestique dont seules les parties excavées subsistent.

Ce bâtiment dont la vocation n'est pas encore précisément définie en l'absence de niveaux de sols conservés, est installé à proximité d'une voirie galetée. Cette dernière est bordée par deux fossés et complétée par un probable chemin orienté NO/SE. Son orientation semble emprunter celle du chemin vicinal limitrophe dont le tracé plus ancien avait été reconnu lors d'une précédente opération archéologique réalisée sur le tracé de l'autoroute A83 (Bolle A., La vallée de Faye, 2000). Toutefois, son aménagement fait suite à une première occupation qui se distingue surtout par la présence d'une sépulture dont l'individu est inhumé en pleine terre.

Un autre événement similaire fut par ailleurs découvert à proximité immédiate de la voirie. Les deux sépultures confirment tant la pérennité de l'occupation sur ce site depuis le VIIe siècle jusqu'au XIIe siècle que la proximité de zones d'habitat généralement contiguës à ces espaces conformément aux observations réalisées pour les périodes les plus anciennes (VII-IXe siècle) au sein de l'emprise limitrophe.

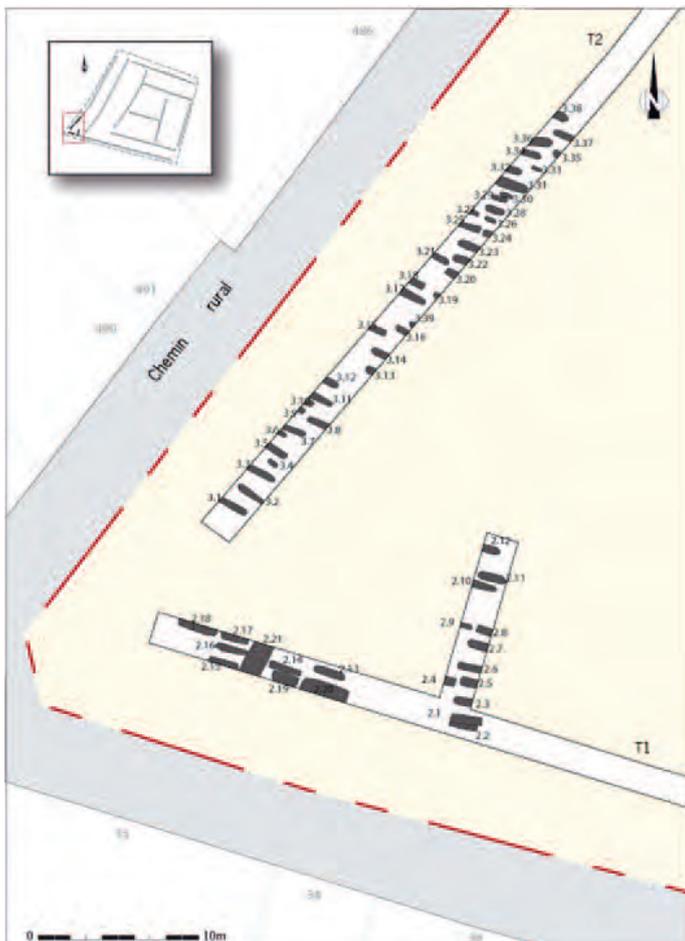
La majorité des structures dégagées consistent en des fosses et silos. Trois aires d'ensilage ont pu être observées regroupant près d'une cinquantaine de silos attestés. A proximité de ces espaces, une partie du site concentre une dizaine de fosses peu profondes et difformes dont l'interprétation devra être précisée. De même, une large fosse (7 m x 8 m) fut dégagée au sud-est de l'emprise. Si la présence d'une fosse d'extraction « réhabilitée » en aire de stockage pour le lisier peut être envisagée, les analyses de sédiment devraient permettre de mieux appréhender cette structure inédite sur l'ensemble du site de Faye-sur-Ardin.

Ces différents vestiges confirment le développement d'une occupation relativement précoce et diverse entre le bourg actuel et l'église paroissiale. Si l'activité liée à l'ensilage semble toujours privilégiée, la présence d'une unité bâtie témoigne du maintien d'un habitat sur cette partie occidentale du « village ». Ce dernier s'étend en marge d'un ensemble de voiries qui semblent converger aux abords du portail occidental de l'église actuelle.

Emmanuel BARBIER

Époque moderne

## LA CRÈCHE Route de l'ancienne laiterie



La Crèche, route de l'ancienne laiterie : plan de détail du cimetière (DAO : A. Montigny).

La parcelle concernée par ce projet de diagnostic fait l'objet d'un projet de construction d'un lotissement. Ce projet mené par la Sarl Défibat porte sur la construction de logements individuels et des aménagements qui leur sont liés. A la demande de la municipalité, des zones non loties sont prévues de manière à créer des espaces verts.

Ce diagnostic réalisé par deux agents de l'Inrap, du 11 au 19 octobre 2010, a entraîné la réalisation de dix sondages représentant une surface de 2 791 m<sup>2</sup>. Cette intervention a permis de localiser quelques structures éparses telles que des petits fossés ou une sépulture de vache, mais surtout une importante concentration de sépultures cantonnées dans l'angle sud/ouest de l'emprise.

Les 59 fosses de sépultures identifiées font partie d'un cimetière qui semble s'étendre sur une superficie de 1 500 m<sup>2</sup>. Ces tombes sont orientées selon un axe est/ouest, les corps observés sont déposés têtes à l'ouest. Plusieurs corps ont été entourés de linceuls, puis déposés en cercueils. Des sépultures d'enfant ont également été identifiées. Parmi celles-ci il faut signaler la présence de nourrissons inhumés entre deux tuiles courbes. Des espaces libres de sépulture peuvent correspondre à des espaces de circulation.

Concernant la datation de ces sépultures, les quelques indices collectés permettent d'avancer une chronologie relativement large couvrant au moins toute la période Moderne. Les éléments de datation restent toutefois peu nombreux et uniquement liés à quelques sépultures. Il faut également

souligner que ce cimetière n'est pas représenté sur le cadastre de 1831 et que l'emprise de ce diagnostic correspond dès lors à une seule vaste parcelle. Ce fait tend à prouver qu'à cette date le cimetière est déjà abandonné et oublié.

Si aucun lieu de culte n'est connu à proximité de ce cimetière, il faut signaler la présence de nombreux lieux d'inhumations privés aux abords proches de l'emprise du diagnostic. Ces petits regroupements de sépultures protestantes datent, pour celles qui sont visibles, de la deuxième moitié du XIXe et du XXe siècle. Faut-il y voir un lien avec le cimetière localisé lors de cette intervention archéologique ? Si la proximité de ces différents lieux permet ce rapprochement, il convient tout de même de souligner l'importante différence d'échelle entre des petites parcelles contenant quelques sépultures et un lieu d'environ 1500 m<sup>2</sup> ayant très

probablement accueilli les corps de plus de 600 individus.

Cette hypothèse d'un cimetière protestant de cette dimension placerait chronologiquement les tombes identifiées au XVIIe siècle. En effet de tels cimetière sont autorisés par L'Édit de Nantes, en 1598, qui consacre deux articles à ce sujet. Ce n'est que suite à sa révocation, en 1685, que ces espaces d'inhumation vont redevenir temporairement clandestins.

Seule une étude documentaire pourrait éventuellement confirmer cette hypothèse qui confère un tout autre intérêt à ce cimetière. En effet les fouilles de cimetières protestants de cette ampleur restent très rares.

Adrien MONTIGNY

Époque moderne

## MAUZÉ SUR LE MIGNON Les Chairacles

L'intervention réalisée sur 11 hectares au lieu-dit Les Chairacles à Mauzé-sur-le-Mignon n'a montré aucune trace de mobilier ou d'occupation ancienne, à l'exception de deux éclats en silex issus du niveau de terre végétale, dont un très patiné, ils n'ont pas été collectés. Au niveau des structures, seules des traces de fossés de parcelles plus ou moins marquées ont été découvertes ainsi qu'un ensemble important de carrières d'extraction de calcaire dont la profondeur varie de 35 cm à environ 2 m. Certaines d'entre elles présentent un comblement marbré alternant des sédiments brun-rouge (issu du recouvrement sédimentaire) et des sédiments beiges mêlant des déchets d'extraction, calcaire et marne. Certaines de ces carrières s'étendent sur de très grandes longueurs, plus de 200 m. Il s'agit de

carrières généralement peu profondes où un ou deux bancs de calcaire a été exploité. Des limites de parcelles aux formes sinueuses sur le cadastre de 1808 peuvent témoigner d'une exploitation au XVIIIe siècle.

De tels aménagements sont repérés de façon récurrente aux abords des villages de cette zone géographique comme sur les communes de Périgny (17), L'houmeau (17), Épannes (79) ou encore Sainte-Soulle (17). Elles peuvent concerner soit du calcaire soit de l'argile utilisé pour monter des murs avec la technique du mortier dit "de nid d'hirondelle".

Stéphane VACHER

## MELLE 3, rue de Villiers

Le creusement (1,35 m) d'une piscine privée à moins de trente mètres au Nord de la nef de l'église Saint-Pierre faisait craindre la destruction de vestiges archéologiques liés à l'édifice.

Les terrassements effectués les 25 et 26 janvier 2010 ont mis en évidence, en cet endroit, la présence d'un remblai moderne (XIXe-XXe siècles) sur une épaisseur de 1,50 mètre recouvrant les niveaux antérieurs.

Gérard BODIN

## MELLE

### La Fosse aux Chevaux

Le projet d'un lotissement sur la commune de Melle a entraîné la réalisation d'une opération de diagnostic archéologique. Le terrain concerné, d'une superficie de 18 066 m<sup>2</sup>, se situe au lieu dit « La fosse au chevaux », à 500 m du centre ville.

Malgré la présence de plusieurs sites antiques inventoriés à proximité, aucun vestige archéologique n'a été repéré

lors de cette opération. Seuls deux fossés, attribuables à des divisions parcellaires, et cinq fonds de fosse ont été repérés dans les 9 tranchées réalisées. Ces structures peuvent très certainement être rattachées à l'occupation agricole moderne du terrain.

Anne JÉGOUZO et Gaëlle LAVOIX

## MELLE

### Paléoméallurgies et expérimentations

L'année 2010 a vu l'ouverture d'un nouveau programme collectif de recherche trisannuel portant sur l'expérimentation des techniques et les savoir-faire métallurgiques anciens. Nous avons, cette année, abordé deux thèmes principaux. Le premier, transversal, porte sur les métallurgies extractives. Le second s'intéresse plus particulièrement à la métallurgie du plomb. À côté de ces deux grands axes, des travaux se sont poursuivis sur les questions de la fabrication monétaire.

Les avancées les plus notoires ont été faites dans le cadre des techniques d'essai des minerais de plomb argentifère. Elles nous ouvrent les portes d'un nouveau champ de recherche : l'étude de la filiation des minerais. En effet, ce domaine se développait assez peu faute de minerais et d'objets (métaux et scories) pour créer des référentiels solides. Les recherches sur l'essai couplées à un travail analytique ont montré qu'avec une quantité très réduite de minerai (+/- 30 g) nous pouvions obtenir le plomb, l'argent et les déchets propres à un minerai donné (étude menée sur des minerais français et italiens). L'épuisement du gisement et la localisation des vestiges de fonderie ne sont plus ici des freins à l'établissement d'une relation chimique entre un minerai et un objet fini (principalement la monnaie).

Fort des observations et mesures faites sur les essais de minerai de plomb, nous avons entamé une nouvelle série d'expériences sur la réduction de la galène dans des bas-fourneaux réalisés à partir des données de la fouille de la Fontaine-du-Triangle (Sepvret, 79). Le procédé n'est pas encore maîtrisé mais la structure réalisée est opérationnelle. Elle permet une montée en température satisfaisante et les expériences ont permis d'aboutir à la coulée du plomb d'œuvre. En revanche, les rendements sont encore trop faibles (de l'ordre de 5 %). Un rendement compris entre 20 et 30 % du plomb disponible doit être obtenu pour considérer la réduction comme convenable. Il semble que le grillage préalable des minerais soit incomplet et que le four soit trop oxydant. Nous travaillerons sur ces deux pa-

ramètres en augmentant la durée du grillage et en tâchant de limiter notre apport d'air. Ce dernier point est particulièrement délicat puisqu'il conditionne également les températures atteintes.

Les expériences de Maxime l'Héritier sur la teneur en bismuth des plombs de liquation s'inscrivent dans la continuation des expériences sur le saïgerprozes. Elles rejoignent celles menées par Sandrine Baron. Le développement de ce travail conduit à une approche beaucoup plus analytique. Celle-ci a été rendue possible par la bonne maîtrise des processus de production que nous avons acquis lors du premier PCR. L'objectif, en passe d'être atteint, est de comprendre le comportement du bismuth lors d'un processus de coupellation afin de définir si ce dernier est susceptible de constituer un traceur de source ou de procédé.

Les expériences sur les techniques de production des monnaies qui avaient été au cœur de nos questionnements lors du premier PCR (2007-2009) se poursuivent mais sont à



Le four de réduction de minerai en cours de fonctionnement, session nocturne du 27 juillet 2010 (cliché : F. Téreygeol).

présent centrées de façon quasi exclusive sur le problème de la fabrication de flans monétaires antiques. Dans le même esprit, les travaux sur le plomb de vitrail visent maintenant à mettre en œuvre ces plombs pour recréer un des vitraux attribués à Antoine de Pise. Enfin les expériences sur la métallurgie du fer conduites par Christophe Colliou sont à un tournant. La phase de réduction étant maintenant bien maîtrisée, c'est la question de l'épuration qui retient toute son attention.

La mise en place d'une collaboration avec des collègues argentins a conduit à l'ouverture d'un champ d'expérimentation sur les métallurgies sud-américaines plus large que celui que nous avons abordé en 2009. En plus des tech-

niques de réduction propres aux Incas, nous avons recréé un four à réverbère trouvé lors de nos prospections dans le sud de la Bolivie. Structure imposante, elle doit être abordée progressivement. A cette date, nous n'avons testé que sa capacité de chauffe. 2011 verra les premiers essais de fonte.

Parallèlement, le travail d'édition de la table-ronde organisée à l'issue du premier PCR a été engagé. Une publication globale des travaux réalisée entre 2007 et 2009 est à prévoir en fin d'année.

Florian TÉREYGEOL

## NIORT 1, rue Porte Saint-Jean

Le creusement d'une piscine privée à l'intérieur de l'enceinte médiévale de la ville de Niort a nécessité une surveillance archéologique des travaux réalisés du 8 au 12 février 2010.

Aucune structure archéologique n'a été décelée dans l'emprise des travaux où seules deux couches de remblais sans mobilier datable recouvraient le substrat géologique calcaire.

Gérard BODIN

Moyen Âge  
Époque moderne

## NIORT 37, rue Saint-Symphorien

La réalisation de sondages géotechniques au préalable d'un projet immobilier, comptant un niveau de parking souterrain, a révélé de nombreux ossements humains et animaux (dents de chevaux). Cette découverte fortuite fut complétée par une petite opération de sondage réalisée par le Service Régional de l'Archéologie. Cette dernière devait aider à une meilleure définition du contexte stratigraphique de ces découvertes. Deux sondages ont été implantés en complément des deux premières excavations réalisées pour l'étude géotechnique. Ces différentes ouvertures ont

révélé la présence d'au moins six individus adultes. Aucun mobilier n'était associé.

Ces différentes investigations confirment la présence d'inhumations inédites dans la connaissance de la topographie funéraire de Niort. Elles ont nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique.

L'emprise du site se situe en dehors de la ville médiévale à moins de 300 m de la porte Saint-Jean au devant de la-



Niort, 37 rue Saint-Symphorien : représentation des quatre individus inhumés au sein de la sépulture n° 2 (cliché : J.-S. Torchut ; DAO : E. Courtay).

quelle était édiflée une barbacane. Cet espace, urbanisé très tardivement, n'est pas bâti avant le début du XIXe siècle. Seule une aumônerie et une maladrerie se développaient à l'ouest de la ville, mais leur extension respective, quoique méconnue, ne semblait pas atteindre l'emprise du projet.

Or le diagnostic archéologique confirme la présence d'une vaste aire funéraire qui semble perturber un espace précédemment associé aux inhumations de chevaux. Les restes de faune observés s'inscrivent tantôt en des épandages d'ossements, tantôt dans des fosses collectives. Ainsi l'une d'entre elles compte notamment quatre chevaux. La plupart des individus observés consiste en de jeunes adultes (3-5 ans).

Concernant le cimetière, trente fosses sépulcrales ont été observées. Orientées est-ouest, elles se répartissent au nord-est de l'emprise sur une surface estimée à près de 900 m<sup>2</sup> selon une organisation ordonnée par rangées linéaires. Régulièrement espacées, aucun recoupement

n'a été distingué. L'ensemble des sépultures a été sommairement dégagées et seules deux fosses ont fait l'objet d'une fouille partielle pour l'une et complète pour l'autre. Cette dernière comptait quatre individus inhumés dans le même temps alors que la seconde comptait au moins trois individus.

La position irrégulière des corps (dorsale, ventrale et latérale) est contrainte par les dimensions restreintes des deux fosses mises au jour. Cette inadéquation relève d'une urgence relative pour les deux phases d'inhumation étudiées. De tels phénomènes généralement associés aux périodes d'épidémie demeurent inédits à notre connaissance pour la ville de Niort.

Les très faibles marqueurs chrono-culturels relatifs au mobilier céramique, à la topographie funéraire ainsi qu'à la morphologie des chevaux inhumés permet d'attribuer ces événements à la fin du Moyen Âge (XV-XVIe siècle).

Emmanuel BARBIER

Antiquité  
Moyen Âge

## NIORT Les Capucins

Époques moderne  
et contemporaine

Dans le cadre d'un projet immobilier, une opération d'archéologie préventive s'est déroulée à Niort, au 18a rue de Fontenay, entre le 23 mars 2010 et le 30 avril 2010, sous la direction d'Aurélien Tassin (bureau d'études archéologiques Hadès). La fouille a concerné deux secteurs situés sur le terrain du couvent des Capucins (construit à la fin du XIXe siècle) localisé dans une des boucles de la Sèvre Niortaise, la « Boucle de Bessac », au nord-est de la ville. Ce faubourg de Niort est connu pour avoir été le siège d'une viguerie au Xe siècle.

La fouille préventive fait suite à un diagnostic de l'Inrap effectué en décembre 2009, sous la direction d'Emmanuel Barbier<sup>1</sup>.

Le premier secteur (secteur 1), au nord du terrain, occupé par des jardins, représente une emprise de 900 m<sup>2</sup> et vient compléter les observations de l'Inrap. Le second secteur (secteur 2), au sud, situé aux pieds des bâtiments du couvent, n'a fait l'objet que d'un sondage profond (3 m), en accord avec le SRA, sur une surface de 500 m<sup>2</sup>.

Les données issues des fouilles sont encore en cours d'exploitation. Les premières conclusions que nous livrons ici restent donc provisoires. Plusieurs séquences stratigraphiques ont été reconnues.

La période antique est caractérisée par trois grandes phases d'occupations.

1 - Responsable scientifique INRAP, Barbier (E.), «Niort, Deux-Sèvre, Les Capucins, 18a rue de Fontenay : Boucle de Bessac, vestiges inédits de bâtiments antiques précédant une occupation médiévale précoce », Rapport de diagnostic, 2010, 46 pages

La première phase est matérialisée par des niveaux d'occupation, probablement liés à de l'habitat, datés de la première moitié du Ier siècle ap. J.-C. Ces niveaux ont été principalement observés en coupe à l'ouest et au sud du secteur 1. La deuxième phase, datée entre le milieu du Ier et la fin du IIe siècle ap. J.-C., voit la mise en place d'une voirie axée est-ouest, bordée de bâtiments dont la fonction reste indéterminée. La voirie traverse toute l'emprise du site, elle est constituée de trois bandes de roulement successives. Enfin la troisième phase observée correspond à une séquence d'abandon, marquée par la récupération de nombreux murs, qui daterait du IIIe siècle ap. J.-C. Nous constatons ensuite un hiatus jusqu'aux alentours de l'an Mil.

Pour la période médiévale, les niveaux d'occupation sont caractérisés essentiellement par des structures en creux (trous de poteaux, fosses, silo) et par quelques rares remblais. Le mobilier qui en est issu nous propose une datation comprise entre le Xe et le XIe siècle. Les données étant encore en cours d'étude, la fonction et la répartition de ces aménagements restent à définir.

Enfin les périodes moderne et contemporaine sont caractérisées surtout par la présence de grandes fosses, assez nombreuses, notamment pour l'époque moderne dans le secteur 1. On note pour le secteur 2, la présence d'un remblai daté du XVIIIe siècle sur lequel viennent se poser de nombreux niveaux de construction datés du XIXe siècle et correspondant à l'édification de l'actuel couvent des Capucins.

La fouille du 18a rue de Fontenay à Niort a livré une strati-

graphie dense et complexe, notamment pour les premiers siècles de notre ère. Elle révèle aussi la présence d'une occupation médiévale des alentours de l'an Mil, suivie par des occupations ponctuelles jusqu'à la fin du XIXe siècle.

Ces données archéologiques sont encore à mettre en contexte avec les découvertes anciennes, notamment les structures d'époque antique repérées dans ce quartier, et avec l'histoire de la ville de Niort au moyen de l'étude historique en cours de réalisation.

Aurélien TASSIN

Moyen Âge  
Époque moderne

## NIORT Place du Donjon

Époque contemporaine

Cette intervention a pour origine un important projet de réaménagement du centre urbain de Niort. Dans ce cadre, il est notamment prévu de remodeler les abords immédiats du donjon médiéval. Ce diagnostic, dont l'emprise de 2 976 m<sup>2</sup> entoure le donjon, a été mené par deux agents de l'Inrap du 2 au 9 novembre. Neuf sondages, représentant une surface totale de 233 m<sup>2</sup>, ont été réalisés.

Cette puissante tour maîtresse de la fin du XIIe siècle, classée au titre des Monuments Historiques, n'était qu'un élément d'un ensemble beaucoup plus vaste et d'origine plus ancienne. La présence d'un *castrum* est attestée dès le Xe siècle. Si son emplacement n'est pas clairement établi, il est possible qu'il se soit situé à quelques dizaines de mètres au sud du donjon. Une occupation carolingienne a été mise en évidence lors de la fouille d'une partie de la fausse-braie moderne qui protège le côté sud-est de cet édifice défensif.

Le donjon en lui-même a été érigé à la fin du XIIe siècle alors que la ville de Niort est aux mains des Plantagenêt. De par sa position stratégique, la ville de Niort est alors un enjeu important dans les conflits opposants le roi d'Angleterre à Philippe Auguste. C'est durant cette période de la fin du XIIe et du début du XIIIe siècle que cette ville est dotée d'une puissante enceinte urbaine appuyée sur le château dont le donjon est l'unique vestige conservé. Ce dernier, mesurant 45 mètres sur 15, est constitué de deux tours carrés dotées de contreforts hémicylindriques et reliées par une cour qui sera ultérieurement couverte et transformée

en logis. Les abords de cet édifice sont documentés par différentes sources dont divers plans modernes. Ces plans tardifs reflètent des dispositifs défensifs qui, bien que modifiés, sont probablement hérités du Moyen Âge.

Le donjon est installé sur la rive concave d'un méandre de la Sèvre. Construit sur des calcaires graveleux du Bajocien, il se situe au sommet de l'escarpement rocheux formé par le front d'érosion de la Sèvre. Il se situe actuellement à environ 30 mètres du cours de la Sèvre. Dès le Moyen Âge, l'espace compris entre le cours d'eau et l'escarpement rocheux est gagné par la ville et son système défensif. L'urbanisation de ce secteur ancien de Niort a masqué cet escarpement naturel qui peut toutefois s'observer à quelques centaines de mètres en aval où il a servi encore récemment de carrière de pierre.

Ce diagnostic a permis de mettre en évidence les vestiges d'aménagements défensifs connus par différents documents d'archive. La topographie des fossés défensifs avant leur comblement a pu être documentée grâce à certains sondages. Le substrat rocheux a effectivement pu être atteint de part et d'autre du donjon. Au nord-ouest, le rocher présente une paroi verticale pouvant correspondre au front d'érosion de la Sèvre. Au sud-est, l'amorce du profil du fossé a pu être dégagée. Celui-ci se trouve à une dizaine de mètres du donjon, c'est-à-dire à environ deux mètres de la fausse-braie, ce qui pose question quant à la datation de son creusement ou à la fonction de l'espace qui sépare ces deux éléments défensifs.

Le principal élément mis au jour correspond à un puissant mur de plus de deux mètres de large appartenant aux défenses qui se développaient entre le donjon et la Sèvre. En raison de différentes contraintes, les parements de ce mur n'ont pu être dégagés que sur une faible hauteur. Adossés à ce mur les vestiges d'un bâtiment ont pu être partiellement observés. Représenté sur différents plans du XVIIIe siècle, celui-ci est qualifié en fonction des documents d'écuries, de magasin aux armes ...

Les différents sondages réalisés ont également permis de localiser diverses maçonneries qui semblent en grande partie appartenir à des constructions du XIXe siècle dont certaines sont connues par les plans cadastraux ainsi que par des photos.



Niort, place du Donjon : vue générale de l'ancien « magasin aux armes » adossé à la muraille médiévale (cliché : A. Montigny).

Adrien MONTIGNY

Moyen Âge

Époques moderne et contemporaine

## NIORT Rue Alsace Lorraine

Le projet de construction d'une résidence HLM a imposé un diagnostic archéologique à Niort, rue Alsace Lorraine. Les parcelles concernées se situent à l'extérieur de la cité médiévale, à une vingtaine de mètres de l'enceinte. Trois tranchées ont été réalisées au centre de l'ancien îlot d'habitation. Deux études succinctes d'une cave et d'un bâtiment, conservés dans le futur projet, complètent ces sondages.

Ces derniers ont permis de mettre en évidence un large fossé parallèle au fossé d'enceinte localisé sous la rue Alsace Lorraine. Le mobilier recueilli dans le comblement

pourrait l'associer au système défensif médiéval. En marge de ce fossé inédit, la stratigraphie correspond à une accumulation de remblais et de terre à jardin depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours. L'étude de la cave a révélé une ancienne carrière d'extraction de calcaire, réaménagée par la suite en espace de stockage. Enfin les observations faites sur les murs de la maison dite « du général » ont mis en évidence des constructions sur deux niveaux, antérieures au XIXe siècle, traces des débuts de l'urbanisation *extra-muros* de la cité niortaise.

Anne JÉGOUZO

## NIORT ZAC Pôle Sport

Ce diagnostic correspond à l'extension de la ZAC Pôles Sport et complète une précédente évaluation (Bâty 2007). L'emprise de la future ZAC est localisée entre la ville de Niort à l'ouest, l'aérodrome de Souché au sud et à l'est, le bourg d'Aiffres au sud-ouest et la vallée du Lambon au nord.

Deux zones, distantes d'environ 600 m, sont concernées par l'opération, l'une au *Champs Blancs* et la seconde au *Pied de Chèvre*. Ces deux zones correspondent à l'emplacement de sites repérés en prospection aérienne par P.

Marsac (1973) : un enclos circulaire et un enclos quadrangulaire d'une superficie d'environ 1 ha.

Les deux zones diagnostiquées ne confirment pas la présence des sites archéologiques répertoriés à la carte archéologique. Les structures sont peu nombreuses, une seule a livré du mobilier : un tesson de faïence du XIXe siècle. L'absence de mobilier ne permet pas de supposer l'existence de site d'habitat.

Annie BOLLE

Moyen Âge

## NIORT Rue du Bas Sablonnier

Le diagnostic archéologique motivé par un projet immobilier « rue du Bas Sablonnier » à Niort a permis de mettre au jour une ancienne carrière de calcaire exploitant les bancs de l'étage Bathonien.

Cette carrière surplombe directement la vallée de la Sèvre Niortaise et se situe à 500 m de la cité médiévale. Les ni-

veaux de remblai sont archéologiquement très pauvres mais contiennent cependant quelques rares tessons qui permettent de proposer l'arrêt de l'exploitation de la carrière durant la période médiévale.

Nelly CONNET

---

## POMPAIRE La Garlière

---

Une demande de diagnostic anticipé a été sollicitée par la commune de Pompaire en amont d'un projet de lotissement immobilier.

Cette localité est située au sud de Parthenay, aux confins sud-est du Massif Armoricain. Le terrain granitique se distingue par une topographie vallonnée qui se traduit par le maintien d'un paysage bocager. Les terres sont relativement médiocres et contiennent de très faibles indices d'occupations plus anciennes à l'exception de vestiges monumentaux relatifs aux périodes historiques. L'église Saint-Pierre, attribuée à la fin du XIIe siècle, constitue l'un de ces

rare témoins. Cette dernière borde les franges méridionales de l'emprise du projet et nécessitait la réalisation d'un diagnostic archéologique.

Toutefois, les 15 tranchées linéaires réalisées afin d'appréhender la conservation éventuelle de vestiges n'ont pas révélé d'indices majeurs d'occupation. Seules deux fosses ont été observées aux abords du chemin menant au lieu-dit « La Garlière ». Elles n'ont pas livré de mobilier limitant d'autant toute interprétation.

Emmanuel BARBIER

---

Néolithique

## PRISSÉ-LA-CHARRIÈRE Le tumulus C de Péré

---

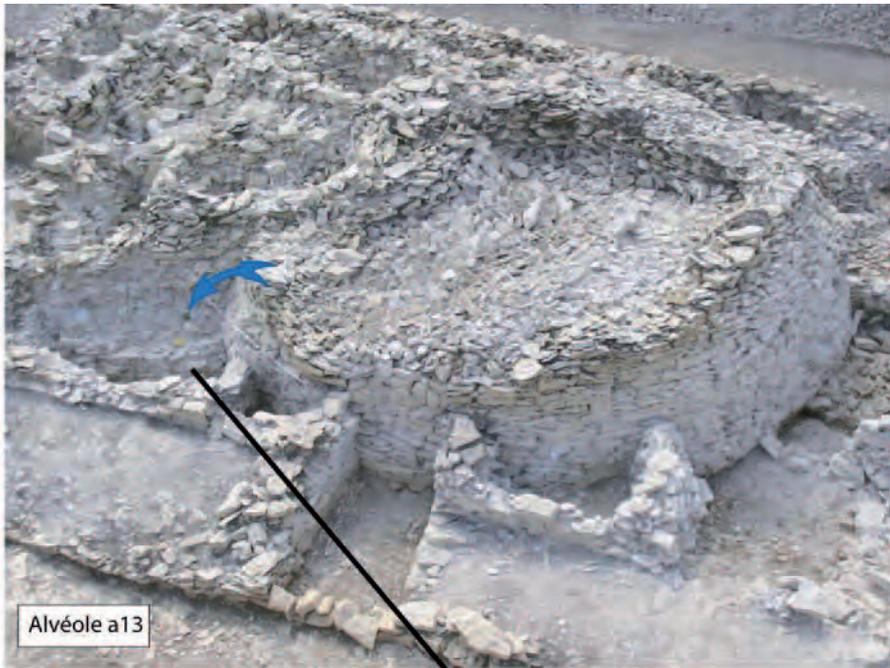
La campagne 2010 sur le tumulus C de Péré à Prissé-la-Charrière, menée sur le terrain avec une équipe réduite d'étudiants et de bénévoles aguerris, consistait à valider l'ensemble des informations recueillies au cours des campagnes précédentes par le biais d'une nouvelle maille d'enregistrement du bâti mégalithique. Elle concernait l'extrémité orientale du monument, subdivisée en une centaine d'unités de construction elles-mêmes composées de deux ou trois parois distinctes, chacune étant parfois subdivisée en plusieurs sections ; toutes ayant fait l'objet de fiches d'enregistrement spécifiques. A ce stade de la fouille, la phase d'acquisition des données est désormais achevée. La mise en phase de toutes ces informations est réalisée travée par travée. Ce qui apparaissait auparavant comme autant de particularités architecturales distinctes prend alors un sens à l'échelle du monument, soit sous la forme de fonctions architectoniques insoupçonnées, soit en mettant en exergue quelques moments particuliers dans le déroulement du chantier de construction. Un plan phasé est d'abord proposé à l'échelle de chaque travée. L'ensemble nous renseigne sur la nature des projets architecturaux qui se sont succédé au cours du Néolithique moyen en ce lieu, comme sur les modalités de leur mise en œuvre. Cette méthodologie, très couramment utilisée par nos collègues des périodes historiques, n'avait jamais été appliquée à l'étude de monuments mégalithiques.

A titre d'exemple, la construction de la travée qui s'appuie contre le cairn circulaire ceinturant la chambre III, commence par la mise en place de terrasses étagées. Ces dernières permettent d'accéder aux parties hautes du précédent monument circulaire dont les volumes supérieurs seront tronqués pour mieux intégrer sa masse dans celle de

la construction allongée de 100 m de long. Cette opération correspond à un arrêt du chantier de construction. A cet endroit, un tel événement est systématiquement marqué dans la construction des alvéoles situées sur le flanc sud du monument, soit par une assise intercalaire de larges dalles, soit par un léger décalage dans l'espace de deux sections de parois superposées. Sur le flanc nord, ce même événement correspond à la mise en place d'un éboulis qui résulte des travaux d'arasement du cairn adjacent. Au nord comme au sud, la reprise de la construction du tumulus allongé s'accompagne d'une compartimentation accrue du réseau alvéolaire. L'existence d'un projet architectural distinct et donc celle d'un monument circulaire (contenant un dolmen à couloir) antérieure à l'édification du tumulus trapézoïdal allongé bordé de carrières latérales est ici définitivement validée.

Un mémoire de Master 2, en cours à l'Université de Rennes 1, intègre ces différents résultats pour les comparer aux hypothèses, parfois très différentes, proposées sur des monuments présentant quelques cas de figures similaires dans les îles britanniques. Il permettra également d'achever le travail de restitution en 3D déjà commencé pour ce qui est de l'élévation du cairn circulaire, à partir des relevés scanner réalisés par G. Perazio et son équipe. Au cours de cette même campagne 2010, L. Soler et J.-P. Cros ont réalisé le démontage du dallage de la chambre III, afin de tester ou d'invalider l'hypothèse de plusieurs niveaux d'inhumation successifs. Un petit lot d'armatures a été recueilli à cette occasion contre la paroi ouest de la chambre funéraire.

Luc LAPORTE

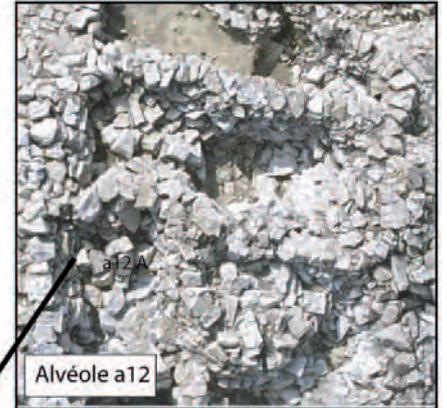


Alvéole a13

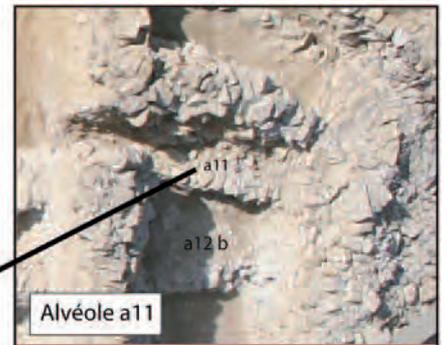
Destruction de la partie sommitale du cairn III

**Travée 1, Phase 3 :  
Arrêt du chantier -  
destruction cairn III**

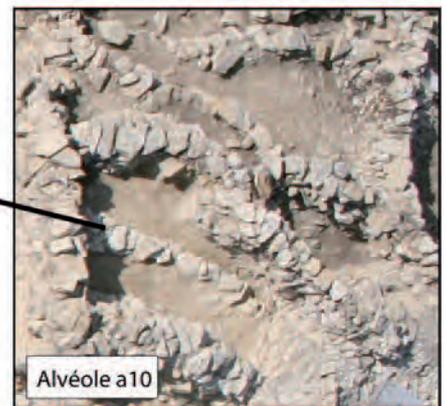
*Décalage dans la construction de deux sections superposées de parois d'une même alvéole*



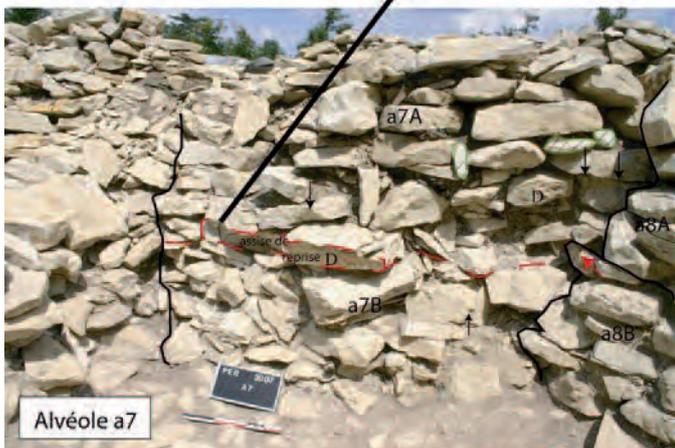
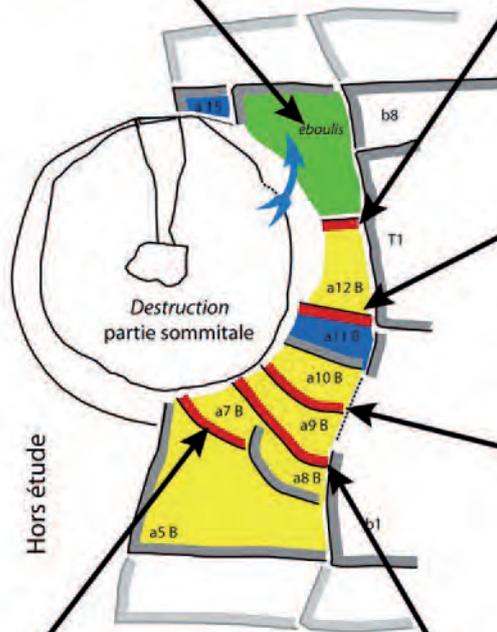
Alvéole a12



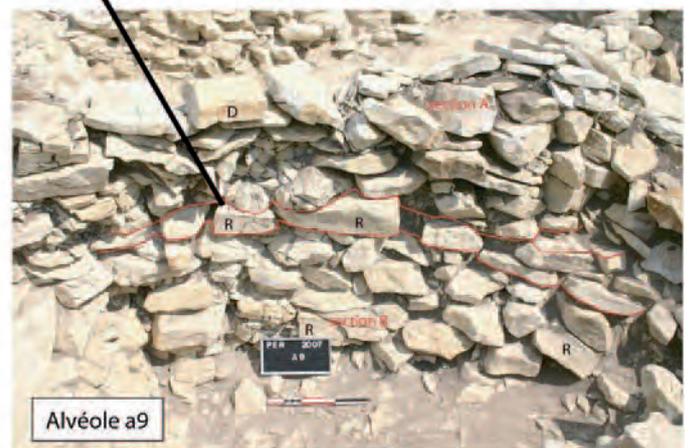
Alvéole a11



Alvéole a10

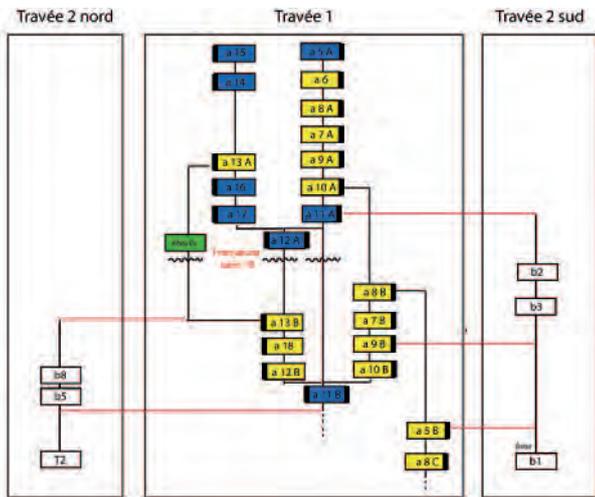


Alvéole a7



Alvéole a9

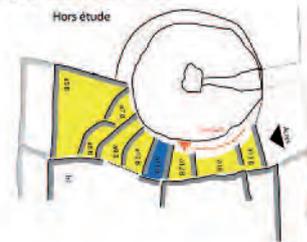
Prissé-la-Charrière, tumulus C de Péré - partie orientale : mise en phase des différents types de stigmates correspondant à un seul et même événement - arrêt du chantier – (clichés : L. Laporte, C. Scarre et Ballonet.com - Campagnes 2002 à 2010 -).



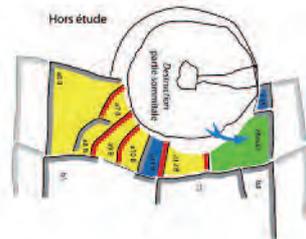
Phase 1 : Plan au sol - Terrasses



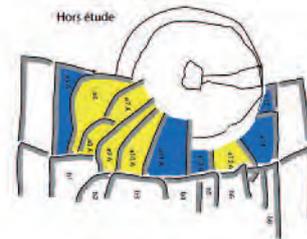
Phase 2 : Structuration interne



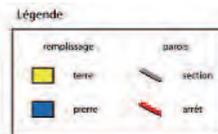
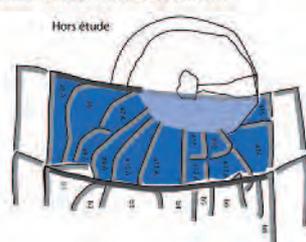
Phase 3 : Arrêt du chantier - destruction cairn III



Phase 4 : Mise en place du parement

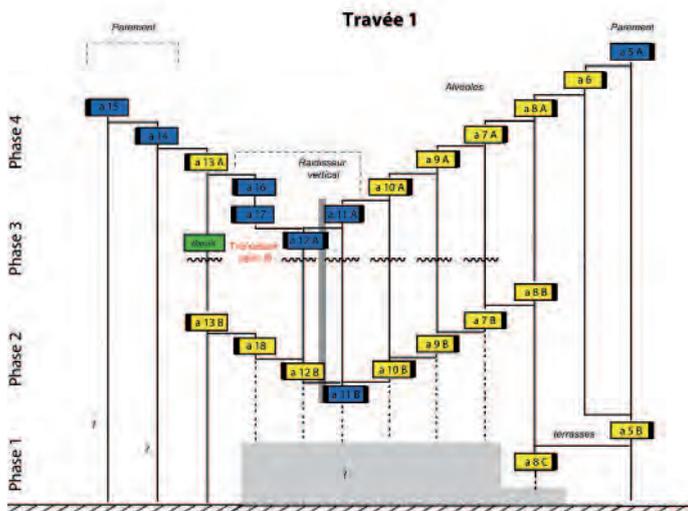


Phase 5 : Cerclage - élévation du parement



Travée 1

Prissé-la-Charrière, tumulus C de Péré - partie orientale : plan phasé des segments de parois, parois et alvéoles composant la travée 1 (DAO L. Laporte).



Prissé-la-Charrière, tumulus C de Péré - partie orientale : diagramme stratigraphique des segments de parois, parois et alvéoles composant la travée 1 (DAO : L. Laporte).

Antiquité

## ROM Le Parc

La fouille du site « Le Parc » 201 concerne un îlot de l'agglomération antique de *Rauranum*, située au sud du territoire Picton, le long de la voie impériale reliant Poitiers à Saintes (présente sur la Table de Peutinger ou l'Itinéraire d'Antonin), et plus précisément sur sa partie nord orientale. Le but est de compléter un ensemble de données obtenues lors de diverses opérations précédentes, tout près d'un croisement entre une voie principale (probablement la voie Poitiers-Saintes) et une voie secondaire, cette dernière alimentant un bâtiment avec cour à péristyle et structure thermale, mis au jour au XIXe siècle (vu comme une *villa* à l'époque, mais réinterprété comme ensemble thermal par Alain Bouet).

C'est donc l'organisation de tout un quartier qui se dessine à travers des opérations programmées ou préventives successives. La fouille de 2007, sur la zone qui nous inté-

resse, avait eu pour but d'aborder l'organisation du bâtiment déjà mis au jour par Nadine Dieudonné-Glad le long de la voie principale avec plusieurs axes :

**Urbanisme et organisation du bâti** : si la première partie du bâtiment fouillé entre 2001 et 2005 montrait clairement une séparation des espaces situés le long de la voie secondaire, il est apparu qu'une seconde entrée était disponible vers la partie arrière des lieux. D'autre part, nous avons constaté qu'une salle était commune aux deux espaces fouillés (pièce E). Malheureusement, le passage d'une tranchée électrique décidée par la Municipalité en 2007 a supprimé les informations permettant d'entrevoir une circulation avec la partie arrière du bâtiment.

Il a été également possible de constater une régularité dans l'architecture même du bâti puisque le mur principal, situé en bordure de voie secondaire, présente une continuité dans

sa structure : une assise de régulation faite en tuiles plates est présente sur toute la longueur de l'emprise de fouille.

**Informations chronologiques :** Nous avons pu également constater que les informations stratigraphiques et matérielles obtenues en 2007-2010 étaient similaires à celles obtenues entre 2001 et 2005, proposant ainsi une cohérence chronologique à l'ensemble du bâtiment. Pourtant, si la partie avant du bâtiment proposait quelques traces d'une occupation au Haut Moyen Âge, nous avons pu constater que l'emprise de construction d'une maison prévue en 1983, et donc le terrassement pour fondations, avait éliminé toute indication potentielle de cette période.

**Estimation du potentiel de la zone :** suite à l'intervention de 2007, la question avait été posée de savoir si la fouille extensive était encore judicieuse dans cette partie du site. En effet, nous avons pu voir qu'un certain nombre de sondages sauvages avaient été faits (en plus des sondages déjà effectués en 1984), perturbant une partie de la zone archéologique ouverte. La campagne 2010, au-delà de faire un point sur les informations archéologiques importantes relatives à la zone fouillée, avait donc pour finalité de tester le potentiel archéologique de la zone et estimer si de nouveaux travaux pouvaient y être envisagés. Les résultats ont été encourageants.

D'une part, le sondage de test mené sur une partie du site a clairement montré que la stratigraphie était encore en place sur une partie du site, plus précisément sur le côté occidental de l'opération (la partie occidentale étant touchée par les fondations du projet de maison). D'autre part, les divers sondages modernes, déclarés ou non, ont été repérés et vidés, proposant désormais une lecture plus sûre du sol archéologique.

De par ces interventions, l'organisation interne du bâtiment est apparue plus clairement. Ce bâtiment connu plusieurs phases de construction et d'occupation, marqué par, semble-t-il, un réaménagement assez important à la fin du IIIe siècle. Si cette idée se confirme, c'est toute la zone qui semble être touchée par ce changement important, des observations du même type ayant été formulées sur les chantiers de la Petite Ouche 1 et 2. Le rôle artisanal sur la dernière phase d'occupation repérée semble également se confirmer, mais d'autres explorations sont encore nécessaires pour confirmer d'une part l'organisation spatiale intérieure, mais aussi pour éventuellement déceler des traces plus précises d'artisanat, voire d'habitat.

De manière à obtenir un plan chronologique cohérent entre les deux secteurs de fouille, il conviendra, dans une opération future, de terminer l'étude du secteur exploré depuis 2007.

Ludovic MALÉCOT

Moyen Âge

Époque moderne

## SAINT-GÉNARD

### Prieuré Saint-Génard

La fouille effectuée en 2010 sur le site de Saint-Génard est la première d'une programmation triennale. Elle succède à plusieurs campagnes s'étant déroulées entre 2004 et 2009. Pour rappel, à l'issue de la campagne de 2009, les connaissances permettaient d'établir huit phases d'évolution du site. Les vestiges mis au jour étaient identifiables à un ensemble funéraire du haut Moyen Âge et plusieurs constructions interprétées comme les bâtiments d'un prieuré en relation avec une église romane conservée en élévation. En conséquence les problématiques s'inscrivent dans le programme de recherche sur les établissements religieux.

En 2010 la fouille s'est déroulée durant trois semaines. Neuf nouveaux secteurs ont été ouverts et deux de ceux commencés en 2009 ont été achevés. La superficie fouillée avoisine 145 m<sup>2</sup>, soit au total, 845 m<sup>2</sup> depuis 2004. L'opération a impliqué la participation d'une vingtaine de bénévoles, tous membres de la Société spéléologique et archéologique du Mellois. La responsabilité scientifique était confiée à Patrick Bouvart, mais l'encadrement a été assuré par plusieurs assistants, en particulier Gérard Bodin et Anne Brun<sup>1</sup>, Jean-Luc Caminade<sup>2</sup> et David Peressinotto<sup>3</sup>.

Outre la description des nouveaux contextes stratigraphiques découverts, le rapport de 2010 présente une rapide analyse architecturale des élévations de l'église, les premiers résultats d'une étude anthropologique menée par trois stagiaires de l'Université de Bordeaux I sous la direction de David Peressinotto, ainsi qu'un premier bilan des données relatives aux sarcophages. Ce bilan est établi par Guillaume Rougé, doctorant en archéologie à l'Université de Bordeaux 3.

La prise en compte de l'ensemble de ces contributions autorise actuellement à évoquer une évolution du site en 19 phases. L'hypothèse d'une occupation antique est finalement infirmée, faute de vestiges reconnaissables et d'un mobilier résiduel en quantité significative.

La première phase envisagée serait un contexte funéraire caractérisé par des sépultures en sarcophages. Ces vestiges consistent actuellement en 47 sarcophages, répartis en quatre endroits sur le site. Il s'agit, pour l'ensemble, de cuves monolithes. La forme trapézoïdale domine, mais quelques cuves ont des chevets arrondis ou à pans coupés. Seule une dizaine conserve encore des dalles en couverture. Ces éléments sont ornés de variantes du motif de la croix à triple traverses. Malgré les multiples types repérés, l'estimation chronologique reste évasive, de la fin du Ve

1 - Archéologues bénévoles, membres de la Société spéléologique et archéologique du Mellois.

2 - Archéologue et logisticien du bureau d'études Hadès.

3 - Anthropologue du bureau d'études Hadès.



Saint-Génard, prieuré Saint-Génard : plan général avec proposition de phases (DAO : P. Bouvart).

siècle jusqu'au VIII<sup>e</sup> siècle. Aucune distinction chronologique entre secteurs ne peut être suggérée. L'aire et la durée de développement de cette nécropole demeurent encore indéterminées. En outre l'hypothèse d'une extension avec des sépultures n'adoptant pas le mode d'inhumation en sarcophages ne peut être exclue.

La phase II regroupe actuellement toutes les inhumations hors sarcophages, comprenant indistinctement « pleine terre », coffrages de bois, et coffrages de dalles de calcaire. Elles sont considérées comme postérieures aux sarcophages pour deux raisons. La première est l'estimation chronologique d'une bouteille (XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle ?) retrouvée dans l'une de ces sépultures. La seconde est l'hypothèse d'un remploi de sarcophage pour la sépulture 8 supposée contemporaine d'une partie du groupe d'inhumations qui l'entoure. Les considérations chronologiques sont donc très restreintes. Il semble néanmoins important de noter qu'une majorité de ces sépultures respecte l'orientation observée lors des pratiques funéraires avec sarcophages. Aucune de ces inhumations ne semble se conformer à l'orientation de l'église romane, pourtant supposée avoir exercé une influence. Une antériorité peut ainsi être envisagée.

La phase III découle d'une hypothèse d'interprétation de deux structures mises au jour en 2006 : les murs M33 et M34 localisés au sud-ouest de la parcelle cadastrale 833. Leur position respecte également l'orientation observée sur



Saint-Génard, prieuré Saint-Génard : cave creusée dans le bâtiment 1 (cliché : P. Bouvart).

les sépultures des phases I et II, lesquelles sont néanmoins antérieures. Ils pourraient correspondre à un édifice ou un espace extérieur clos dont la fonction n'est pas déterminée. La continuité des pratiques funéraires à l'intérieur n'est pas exclue. En effet la disposition des sépultures 66 et 67 se démarque de l'orientation respectée antérieurement. Peut-être sont-elles contemporaines de l'occupation de cet espace et s'adaptent-elles à l'orientation de M33.

La phase IV est sous-divisée en deux temps (IVa et IVb). Le premier comprendrait la construction d'un édifice dont l'élévation sud serait conservée dans le mur nord de la nef de l'église romane. Les dimensions de cette construction intégrant également le mur M32 découvert en 2006 sont estimées supérieures à 9,60 m de long et environ 4,5 m de large. L'identification de ce bâtiment ne bénéficie d'aucun indice, mais l'hypothèse qu'il s'agit de l'*ecclesia Sancti Ge-*



Saint-Génard, prieuré Saint-Génard : escalier de la phase XIII contre l'église (cliché : P. Bouvart).

*nardi de Notiaco* mentionnée en 1118 dans la liste des possessions de l'abbaye de Nouaillé-Maupertuis peut être émise. Le second temps serait la construction du mur M31 découvert en 2006. Il s'agirait d'un mur de clôture qui marquerait peut-être une réorganisation de l'espace funéraire. Une sépulture employant probablement un sarcophage est localisée à l'est. Elle témoigne de l'adoption d'une nouvelle orientation dans la pratique funéraire, conforme à celle de l'hypothétique *ecclesia Sancti Genardi de Notiaco*.

La construction de l'église romane est attribuée à la phase V. Plusieurs critères contribuent à situer ce chantier dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. L'édifice établi durant la phase précédente n'est pas obligatoirement détruit, ni abandonné malgré l'intégration de l'une de ses maçonneries.

La phase VI prend en considération la construction du bâtiment 1. Même si plusieurs de ses maçonneries ont pu être appréciées en 2010, ni la fonction, ni la chronologie n'ont été déterminées. L'hypothèse qu'il s'agit d'un bâtiment d'habitation qualifiable de prieuré n'est pas encore vérifiée.

Deux murs formant un hypothétique bâtiment 3 sont attribués à la phase VII. Ils s'appuient contre l'angle nord-ouest du bâtiment 1. Les données relatives à cette construction, située en limite de fouille, restent trop restreintes pour une identification.

Une phase de démolition semble ensuite affecter les bâtiments 1 et 3 (phase VIII). Elle précède la construction du bâtiment 2 dont l'emprise au sol s'étend jusqu'au contact de la travée droite du chœur de l'église (phase IX). La chronologie du chantier de construction et la fonction des es-

paces au sein de ce nouvel édifice demeurent indéterminées. Aucun aménagement à caractère résidentiel n'a été relevé. Seules quelques données relatives à l'organisation des circulations ont renouvelé les connaissances acquises en 2009.

Une phase de destruction perturbe l'occupation du bâtiment 2 (phase X). Les causes et modalités de cet événement sont ignorées. Les chronologies restent approximatives, vers la fin du XIVe ou le début du XVe siècle.

Les travaux de reconstruction de la phase XI correspondent à ceux de la phase V de 2009. Le nombre de maçonneries reconstruites identifiées est néanmoins augmenté par l'amélioration des connaissances stratigraphiques.

A défaut d'analyse approfondie du mobilier, la phase XII relative à l'occupation du bâtiment 2 avant les transformations du XVIe siècle n'a pas été mieux documentée cette année.

Les transformations en question, comme la construction de l'escalier en vis, ne sont pas mieux datées. Les modifications en relation avec les étages conduisent à associer la construction de l'escalier contre le mur nord de l'église à cette phase. Celui-ci condamne une communication primitive du bâtiment 2 avec l'extérieur.

Le creusement d'une cave dans l'emprise au sol du bâtiment 1 témoigne d'une profonde restructuration de l'ensemble des espaces. L'identification du secteur 11 comme lieu de stockage est l'hypothèse privilégiée. La nature de l'activité exercée et des produits stockés demeure ignorée.

Les différents gravats de démolition n'ont pas livré de meilleurs indicateurs chronologiques que ceux découverts

en 2009. La phase est estimée postérieure à 1562 en raison d'une monnaie trouvée dans le secteur 2. Le contexte des guerres de Religion semble ainsi désigné. Dans la région, une intensification des conflits et pillages s'observe entre 1559 et 1562, puis entre 1568 et 1569.

Enfin, les phases XV à XIX concernent uniquement l'évolution des élévations de l'église durant la période moderne. Elles incluent en dernier lieu les restaurations effectuées par les Monuments Historiques au début du XXe siècle.

Malgré le caractère inachevé de la plupart des études, la prise en compte de l'ensemble des données accessibles a considérablement renouvelé la perception du site depuis l'an dernier. Une dizaine de phases supplémentaires sont envisagées. Trois d'entre elles pourraient être antérieures à la construction de l'*ecclesia Sancti Genardi de Notiac* mentionnée au début du XIIIe siècle. L'identification de cette dernière demande à être vérifiée, mais dans l'affirmative, l'étude de Saint-Génard offrirait alors un exemple intéressant de l'évolution d'un ensemble funéraire du haut Moyen Âge en prieuré-cure. Les nombreuses problématiques en perspective, le potentiel des vestiges pour tenter d'apporter des éléments de réponse et l'implication constante d'un très grand nombre de participants incitent à poursuivre cette triennale. En 2011, des datations <sup>14</sup>C devraient améliorer les estimations chronologiques de certains ensembles funéraires.

Patrick BOUVART,  
Gérard BODIN, Anne BRUN, Arnaud CLAIRAND,  
Armelle GUÉRITEAU, David PERESSINOTTO et  
Guillaume ROUGÉ

Protohistoire

## SAINT-SYMPHORIEN Les Pierrailleuses



Saint-Symphorien, Les Pierrailleuses : enclos circulaire (st.2) de la tranchée 275 (cliché : J. Rousseau).

Un projet d'extension du parc d'activités économiques (PAEPC – Parc d'Activités Économiques Plaine de Courance) au lieu-dit « les Pierrailleuses » à Saint-Symphorien

(Deux-Sèvres) est à l'origine du diagnostic archéologique, sur une surface de 323 154 m<sup>2</sup>. Des anomalies circulaires repérées sur des clichés aériens de l'Armée de l'Air, dans la partie nord de l'emprise archéologique, ont particulièrement motivé cette opération. Les recherches sur le terrain se sont déroulées du 27 septembre au 29 novembre 2010.

Elles ont permis la découverte d'une quinzaine d'enclos circulaires sur une superficie avoisinant 1 hectare. Un autre est apparu isolé, 400 m plus au sud. Bien qu'elles n'aient pas toutes été entièrement délimitées, ces structures sont de tailles variables : un diamètre allant de 4,40 m à 13,30 m, une largeur de fossé comprise entre 0,90 m et 2,40 m, une profondeur de 0,17 m à 0,85 m). Au moins quatre enclos sont ouverts, sans orientation préférentielle. Dans un cas seulement, les sondages réalisés sur une demi-douzaine de fossés peuvent laisser présager de l'existence d'un tertre arasé. L'aire enclose se caractérise parfois par la présence de structures internes, soit une tranchée de fondation de palissade, soit des anomalies plus ou moins circulaires (possibles fosses ou éventuels trous de poteau).

A un fossé périphérique peut être associé un appendice qui se prolonge vers l'extérieur. En dehors même d'un enclos, mais dans son voisinage immédiat, a été observé un trou de poteau.

Le peu de mobilier archéologique (moins d'une quinzaine de tessons essentiellement collectés en surface des fossés) se rapporte à la Protohistoire (âge du Bronze ou âge du Fer). Les morceaux d'une amphore italique de type Dressel 1 peuvent correspondre à un rejet détritique secondaire. Aucun reste humain n'a été observé.

Toujours dans la partie nord de l'emprise, une demi-douzaine de trous de poteau et trois fosses appartiennent également à la Préhistoire récente ou, plus vraisemblablement, à la Protohistoire. On peut penser que certaines de ces structures ont fonctionné en même temps que les enclos, mais sans certitude. D'autres n'ont pas pu être datées faute de mobilier. C'est le cas d'un long fossé sensiblement rectiligne traversant l'emprise d'est en ouest, à une centaine de mètres au sud du groupe d'enclos. Pour le reste, il s'agit de fossés parcellaires récents et de chemins modernes.

Jérôme ROUSSEAU

Protohistoire

## SAINTE-ÉANNE

### Les Hauts de Rochefort

Le diagnostic réalisé aux « Hauts de Rochefort », sur la commune de Sainte-Éanne dans les Deux-Sèvres, a été occasionné par la première phase d'extension d'une carrière exploitant le calcaire local. Il s'est effectué sur un ensemble de terrains jouxtant l'exploitation actuelle, sur une emprise totale de 33 608 m<sup>2</sup>.

Cette opération s'est révélée pauvre en vestiges archéologiques. En effet, n'ont été mis au jour que deux fossés et quatre fosses dont seule l'une d'entre elles a livré quelques tessons de céramique la rattachant, sans plus de précision, à la période protohistorique.

Gaëlle LAVOIX

Antiquité

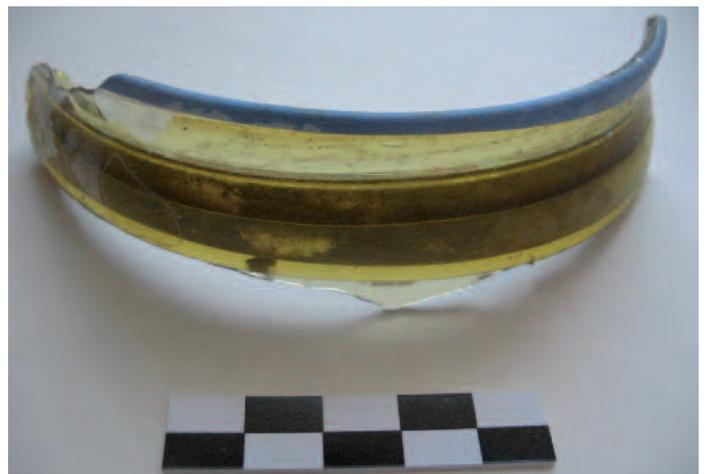
## USSEAU

### 3, rue de la Laiterie

Le dépôt d'un permis de construire d'une maison particulière dans le bourg d'Usseau (Deux-Sèvres) à l'intérieure d'une zone ayant livrée des structures antiques ainsi que deux aires funéraires (cimetière médiéval et nécropole mérovingienne) a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique. Sur une surface de 539 m<sup>2</sup>, deux tranchées ont permis de mettre au jour des vestiges mobiliers et immobiliers du Haut Empire. Pour ces derniers, il s'agit de niveaux de sols construits et de base de murs dont l'un d'entre eux à la particularité d'être en abside.

Cette occupation archéologique est relativement bien cadrée chronologiquement grâce à la présence d'un matériel céramique varié compris essentiellement dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère (étude D. Guitton, Inrap). Le mobilier est également marqué par la présence d'éléments de verrerie soufflée et moulée ainsi que colorée à l'instar d'un fragment de canthare jaune vert à liseré bleu ciel opaque (étude L. Simon, Inrap).

À l'issue de cette opération, il reste à préciser la nature des constructions, notamment à comprendre la fonction du mur en forme d'abside exhumé du sondage 1. Mais au-delà de cette attribution structurelle, il sera intéressant de saisir l'as-



Usseau, 3 rue de la Laiterie : sondage 1 us8. Fragment de canthare - verre jaune à liseré bleu ciel opaque - (Cliché : D. Poulain).

pect fonctionnel de cette occupation : c'est-à-dire, comprendre s'il s'agit de structures d'habitats domestiques ou plutôt de structures autres (artisanales ou publiques ?).

Christian SCUILLER

# VIENNAI

## La Chagnasse

Le site archéologique de la Chagnasse est localisé au cœur d'une zone sidérurgique gallo-romaine et médiévale centrée sur les communes de Viennay et de Gourgé mise au jour lors des prospections que nous avons menées en 2009. Il a été repéré sur un cliché satellite mis en ligne sur le site Internet *Google Earth*. Il y apparaît sous la forme d'une tache noire de forme grossièrement ovale orientée nord-ouest/sud-est et entourée à l'ouest et au nord-est de deux taches rouges circulaires plus petites. Les prospections menées en 2009 ont révélé que ce site était encore visible dans la prairie grâce à une microbutte de quelques dizaines de centimètres de hauteur et aux taupinières assez nombreuses dans la partie nord du ferrier qui ont permis de collecter d'assez nombreuses scories. Ces déchets collectés lors des prospections étaient pour l'essentiel des scories coulées en cordons et en plaquettes.

Plusieurs raisons ont motivé l'opération de sondage qui s'est déroulée au cours du mois d'août 2010. Elles sont au nombre de cinq :

- la double coloration du ferrier tout d'abord. En effet, les deux tiers des ferriers connus dans les Deux-Sèvres et dans la Vienne ont cette caractéristique, sans que l'on sache exactement à quoi correspond la tache rouge. Concernant la tache noire, il s'agit systématiquement du tas de scories mêlées au charbon qui donne cette coloration ;
- la présence de scories coulées en plaquettes ensuite. Ce type de scorie, mis en évidence dans l'ouest de la France, n'a pas livré tous ses secrets puisque nous ne savons pas encore précisément comment il se forme ;
- la petite superficie du site (4000 m<sup>2</sup> environ). Cette donnée devait permettre d'implanter plus facilement le ou les sondages envisagés ;
- l'implantation du site dans l'une des zones sidérurgiques poitevines les plus densément couvertes en ferriers ; dans un périmètre d'1 km<sup>2</sup> autour du ferrier de la Chagnasse, on compte une dizaine de ferriers, et ce n'est là que l'épicentre de la zone sidérurgique ;
- la proximité de l'agglomération gallo-romaine de *Gurgiacum* (Gourgé) et de la ville médiévale de Parthenay enfin. Cette donnée permettait d'envisager le site fouillé en rapport à l'une ou à l'autre de ces agglomérations suivant la datation qu'il allait livrer.

En fait d'un atelier, l'opération de sondage 2010 a révélé l'existence de deux ateliers médiévaux ; le premier, localisé dans la zone rouge nord est daté entre le IXe et le XIIe siècle, tandis que le second, au sud de la zone noire, remonte à une période située entre le Xe et le XIIIe siècle. Le double site est donc peut-être à mettre en rapport avec la naissance vers le XIe siècle de la ville de Parthenay. Un ensemble de deux bas-fourneaux (un par atelier) a été mis au jour, ain-



Viennay, La Chagnasse : foyer de forge A18 et calage d'enclume D08 (cliché : G. Saint-Didier).

si qu'un foyer de grillage du minerai, au moins cinq foyers de forge, deux emplacements d'enclumes (dont une découverte en place) et une zone de stockage du charbon, voire également du minerai, aménagée apparemment sous un bâtiment sur poteaux. On compte également près d'une dizaine de fosses, dont beaucoup ont peut-être été creusées pour extraire l'argile servant à la construction des fours. L'atelier de la zone rouge reste peu connu puisque les structures ont été découvertes en limite de fouille, ce qui nécessite de réaliser une nouvelle opération plus au sud ; l'état actuel des connaissances permet de reconstituer quatre phases dans la vie de cet atelier. En revanche, l'atelier de la zone noire est mieux connu (c'est lui qui a livré les deux tiers des 25 structures mises au jour) et un début de plan peut être proposé. Là aussi, la poursuite des fouilles est nécessaire puisque le début du probable bâtiment est localisé en limite de sondage. La céramique et la stratigraphie de la zone fouillée ont permis de proposer provisoirement un ensemble de cinq phases dans la vie de ce second atelier.

Enfin des prélèvements systématiques dans des carrés de prélèvements implantés dans la zone noire nous permettent de proposer des éléments méthodologiques pour calculer la quantité de déchets présents dans ce ferrier, et donc une possibilité de comparaison avec d'autres ferriers. Malheureusement, la question de la raison d'être des zones rouges n'a pas pu être solutionnée lors de l'opération menée en 2010, ni celle de la formation des scories coulées en plaquettes, par ailleurs assez peu nombreuses parmi les déchets découverts lors de l'opération de sondage.

Guillaume SAINT-DIDIER

## PROSPECTION INVENTAIRE

### Sur les cantons de Melle, Lusseray et Tillou

Cette année, la prospection au sol n'a permis d'identifier de source certaine qu'un seul site attribuable, par les céramiques retrouvées, à un habitat du Moyen Âge. Il est situé au sud, face au village de Montabert, commune de

Saint-Génard (79), dans un terrain triangulaire formé entre deux voies de circulation, cadastré « Les Lampes ».

Anne BRUN

## PROSPECTION INVENTAIRE

### Pays Mellois

Avec un hiver peu pluvieux (sols peu ou mal lessivés), suivi d'un printemps très sec, l'année 2010 a été assez défavorable à la prospection pédestre, favorisant plutôt la prospection aérienne.

C'est ainsi que seulement 9 nouveaux sites ont été détectés lors de prospections au sol alors que 48 se sont révélés au cours des cinq survols ULM effectués en juin/juillet, dont quatre en Vienne découverts au cours de « débordements » géographiques.

Certains de ces sites présentent un intérêt particulier soit par leur importance (nécropoles protohistoriques à enclos circulaires multiples de Mortefond à Celles-sur-Belle ou de La Mignonière à Lezay, sanctuaire Gallo-romain aux trois *fana* du Sablon à Celles-sur-Belle, enclos quadrangulaire complexe de La Plaine de Gascougnolles à Thorigné), soit par leur originalité (enclos circulaires du Prunier à Brûlain, et de La Cabane à Sainte Soline), ou encore par les questions qu'ils posent (Site des Epinettes à Secondigné, et des Violeries à Sainte-Blandine).

Le grand intérêt des découvertes réalisées cette année permet d'envisager une continuité des travaux de prospection tant pédestre qu'aérienne.

La priorité sera donnée, au sol, à la reconnaissance des sites détectés par ULM, cette année, qui n'ont pu faire l'objet d'un contrôle du fait d'un manque de disponibilité ou d'une couverture du sol trop dense.



Lezay, La Mignonière : enclos circulaires (cliché : G. Bodin)

La prospection aérienne étant entièrement tributaire du montant des subventions allouées, le projet ne sera élaboré en détail qu'après avoir pris connaissance de l'importance de celles-ci, mais il sera forcément axé sur l'enrichissement de la carte archéologique du Pays-Mellois avec, dans la mesure du possible, une recherche plus poussée aux approches des bourgs, dans les secteurs les plus menacés par le développement urbain.

Gérard BODIN